

ARCHIVES

de l'Église de France

Vie

religieuse :

un modèle

en constante

mutation



SOMMAIRE

Éditorial p. 2

Actes des journées
des congrégations

13-14 mars 2018

Sr Marie-Thérèse Desouche

La fraternité religieuse ? Évolutions
des formulations et de la pratique.

Un exemple : la Xavière p. 3

Sr Martine Dumant

Le père Delaplace, spiritain : un fervent de
Libermann p. 9

P. Bruno Gerthoux

Histoire et évolutions de la vie consacrée,
du charisme à l'institution p. 15

P. Patrick Zago

Le *Grand Catéchisme en images*
du *Pèlerin* p. 26

12-13 mars 2019

Fr. Alain Houry

Pouvoir et argent au service de la mission
aux XIX^e-XX^e siècles. L'exemple des Frères
des Écoles chrétiennes p. 33

Sr Madeleine Rémond

Les Petites Sœurs de l'Assomption dans la
Première Guerre mondiale. Pages d'archives
des 29 hôpitaux auxiliaires assurés du
18 août 1914 au 31 décembre 1918 p. 39M^{mes} Arlette Bonnet, Christiane Jourdy et
Bernadette LebeauLa congrégation de l'Adoration du
Sacré-Cœur, fondée à Lyon en 1820 p. 43

Informations

Symposium international sur l'histoire de la
Compagnie de Jésus au *Boston College* p. 47

Dates à retenir p. 47

Références des photos de couverture [de g. à dr. et de haut en bas] : P. Patrick Zago présentant le *Grand catéchisme en images*, mars 2018 (Archives Assomptionnistes) ; Adoratrices devant l'autel de la chapelle, Blanc et Denilly, s.d. (Archives Sacré-Cœur des Chartreux Lyon) ; Sœurs Oblates de l'Assomption au travail dans l'atelier de composition (3 rue Bayard, Paris), s.d. (Archives Assomptionnistes) ; Ambulance n° 66 (57 rue Violet, Paris), jardin, 1914-1918 (Archives Petites Sœurs de l'Assomption) ; La communauté des xavières de Nice, à Tende (Alpes-Maritimes), octobre 2018 (Archives La Xavière) ; Groupe aux journées de congrégations, AAEF, mars 2017 (M. Devif). Montage photo A. Hoang.

Le numéro 91 d'*Archives de l'Église de France* que vous vous apprêtez à découvrir, est à l'image de son lectorat d'archivistes, équilibristes sur le fil invisible du temps, le pied d'appui solidement ancré dans le passé, l'autre en mouvement constant vers l'avenir. En témoignent les conférences des journées des congrégations qui font l'objet principal de ce numéro. Elles nous éclairent, non seulement, sur les fondements de la vie religieuse – la question de la vie consacrée et de son évolution, du charisme à l'institution, et celle de la fraternité religieuse, au travers de l'exemple de la Xavière –, sur l'histoire des congrégations, en particulier celle des Servantes du Saint-Cœur de Marie et leur fondateur, le père Delaplace, et celle des Frères des Écoles chrétiennes et du lien étroit entre pouvoir, argent et mission aux XIX^e et XX^e siècles. Mais elles portent aussi à nous interroger sur leurs capacités à s'adapter et se transformer au gré des circonstances, des événements, et des hommes : le rôle des Assomptionnistes et du père Bailly dans l'édition du *Grand Catéchisme en images*, celui des Petites Sœurs de l'Assomption dans la Première Guerre mondiale, et enfin, plus récemment, la gestion des archives de la congrégation de l'Adoration du Sacré-Cœur à Lyon confiée à une association de mémoire et de sauvegarde.

Comme toujours, l'AAEF tente de suivre cette évolution afin de rester au plus près de la réalité de ses membres. Pour ce faire, notre association se doit d'amorcer plusieurs grands changements, qui se mettront en place progressivement à partir de l'année 2020. Le conseil d'administration travaillant donc activement depuis déjà plusieurs mois, d'une part à la réorganisation de la formation, et d'autre part, sur nos moyens de communication, sera heureux de vous en faire la présentation lors des prochaines journées d'études.

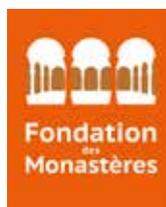
Pour l'heure, vous tenez entre les mains le premier signe visible de cette évolution. En effet, vous aurez noté que ce numéro, habituellement daté du 1^{er} semestre de l'année en cours, regroupe ici les 1^{er} et 2^e semestres 2019. La raison en est toute simple : il sera le seul numéro de l'année et, qui plus est, le dernier dans la forme actuelle. C'est pourquoi, il est un peu plus volumineux que les trente-deux pages habituelles, regroupant les actes des dernières journées des congrégations non encore publiés, à savoir 2018 et 2019. À partir de 2020, le bulletin fera peau neuve : une forme étoffée, un contenu diversifié, et une nouvelle périodicité – annuelle, avec parution au printemps. Le site internet prendra le relais de son partenaire papier, le bulletin, pour les informations réclamant réactivité et lien avec l'actualité, telles que les nouvelles des services, l'annonce de colloques, de publications... Sa version revisitée, présentée lors des dernières journées d'études, permettra d'envoyer régulièrement aux adhérents les nouvelles actualités, sous la forme d'une newsletter. Ainsi, bulletin et site internet travailleront en concertation pour demeurer un lieu d'échange et de partage.

M. Gilles Bouis

Président

et M^{me} Audrey Cassan

Rédactrice en chef du bulletin



Les journées des congrégations
bénéficient du soutien de la
Fondation des Monastères.

La fraternité religieuse ? Évolution des formulations et de la pratique.

Un exemple : La Xavière

S^r Marie-Thérèse Desouche
La Xavière

Dès le début de la vie de la nouvelle congrégation en 1921, les premières xavières vivent en communauté. Nous étudierons la façon dont s'est construite cette communauté dans la période de fondation et suivrons son évolution jusqu'à aujourd'hui. Nous montrerons comment, dans le temps et selon les contextes, le vivre-ensemble en communauté prend des couleurs diverses, répond à des exigences nouvelles. Nous découvrirons alors que vivre la fraternité est une construction qui demande du temps, un don et une tâche toujours en travail.

I. Points de repère à l'ouverture du chemin

A. Quelques éléments sur la fondation de la Xavière, missionnaire du Christ Jésus

La congrégation de la Xavière est née en 1921, à Marseille, à l'initiative d'une femme venue de Chambéry, Claire Monestès, dont la direction spirituelle était assurée par le père Antonin Eymieu, jésuite

La congrégation de la Xavière est née en 1921, à Marseille, à l'initiative d'une femme venue de Chambéry, Claire Monestès, dont la direction spirituelle était assurée par le père Antonin Eymieu, jésuite.

Marseille au sortir de la Grande Guerre est une cité très active en raison du commerce mondial qui passe par le canal de Suez. Des banques

et des assurances de bateaux, des usines de première transformation se multiplient, demandant une main-d'œuvre nouvelle qui vient des Alpes et d'Italie du Nord. Les familles quittent leurs villages, leurs cadres sociaux et religieux disparaissent car elles ne les retrouvent pas dans la grande cité marseillaise.

1. Les Missions de Midi et leur création à Marseille par Claire Monestès

Pour répondre à ce défi, Claire Monestès, qui s'enracine dans le socle du catholicisme social, adapte



Claire Monestès, fondatrice des xavières, 1935.
Cliché Archives La Xavière.

à Marseille l'expérience des Missions de Midi mise en œuvre à Paris avec les sœurs du Cénacle dans les années 1912-1917 : pendant une semaine, une petite conférence spirituelle d'une demi-heure a lieu au moment de la pause, prêchée par un grand prédicateur du temps, dans une église de Marseille ou sur le lieu du travail. Elle est suivie éventuellement d'un repas au restaurant du 39 de la rue Breteuil, où l'on trouve aussi une bibliothèque, la permanence d'une assistante sociale, une mutualité professionnelle, etc. C'est vraiment le centre des Missions¹. D'autres activités s'y déve-

¹ Colette HAMZA, « Les Missions de Midi à Marseille », *Chemins de Dialogue*, 45/VI, 2015, p. 147-165.

loppent, par exemple les services pour l'accueil de russes émigrés ou d'arméniens fuyant le génocide. C'est dans cette ruche que naît la nouvelle congrégation au service de la construction du Corps mystique du Christ dans le monde. Elle n'est pas liée à une œuvre mais à une mystique, que les travaux de redécouverte des Pères de l'Église mettent à l'honneur.

2. La découverte de la doctrine du Corps mystique par Claire Monestès

Émile Mersch (1890-1940), théologien luxembourgeois, jésuite, est surtout connu pour son œuvre christologique dans laquelle il propose l'histoire de la doctrine du Corps mystique à travers l'apôtre Paul, les Pères de l'Église, les auteurs médiévaux et jusqu'aux auteurs modernes. Il cherche à construire une spiritualité fondée sur cette doctrine, dont les lignes de force sont au nombre de quatre : l'incorporation au Christ par le baptême, le double amour de Dieu et du prochain, l'accueil des dons de l'Esprit, et l'obéissance à l'Église². Bien qu'inachevée, son œuvre fut saluée comme l'une des réflexions les plus fondamentales de la première moitié du XX^e siècle.

À Marseille, l'abbé Germain Long-Hasselmanns, vicaire à la paroisse Saint-Charles – paroisse du 39, rue Breteuil –, fait la connaissance de Claire Monestès et de la Xavière naissante. Des liens d'amitié et de travail se développent : il prêche une Mission de midi en 1921, il assure la formation liturgique du noviciat de la jeune congrégation, il mourra le 23 février 1933. Il partage avec Claire Monestès son travail sur le Corps mystique³.

Le père Eymieu prêche enfin deux retraites sur le Corps mystique, en septembre 1925 et en septembre 1928, ce qui donne à Claire Monestès et aux jeunes femmes qui l'accompagnent des clefs pour comprendre leur vocation qui se fait jour peu à peu. Elle dira à la fin de la retraite de 1928 : « Attacher mes filles à l'achèvement du Corps Mystique du Christ, n'est-ce pas leur donner de quoi vivre, travailler et mourir dans la joie, et cela jusqu'à la fin des temps. »⁴

Claire Monestès retient de cette doctrine le rassemblement de toute l'humanité dans le Corps du Christ, qui devient la visée apostolique du

nouvel institut. « L'apostolat est un phénomène de croissance dans le Corps Mystique. Si chacune de nous est une cellule, une congrégation est un organisme nouveau qui a une fonction à remplir. Et une congrégation apostolique est un organe de conquête, d'assimilation. »⁵ Le Corps mystique correspond à l'universalité de l'annonce et du témoignage.

B. Les documents de référence

Pour faire cette recherche, nous ferons appel aux *Constitutions* et aux textes capitulaires de la période. Des documents d'archives permettront de préciser les questions posées.



S^r Marie-Thérèse Desouche, intervention du 13 mars 2018, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché M. Devif.

Il existe cinq éditions des *Constitutions* : celle de 1933⁶, en préparation de la reconnaissance de la nouvelle congrégation comme pieuse union en 1936, mais qui ne seront pas éditées ; celle de 1963⁷ au moment de la reconnaissance de la Xavière comme congrégation de droit diocésain du diocèse de Paris ; celle de 1981⁸ à la suite du processus d'*aggiornamento* demandé par l'Église à Vatican II ; celle de 2010⁹ demandées par la congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique au moment de la reconnaissance de la Xavière comme congrégation de droit pontifical ;

⁵ ID., *Textes, 1902-1939*, Tract « In Christo Jesu », septembre 1928, *op. cit.*, p. 58-59. Voir aussi la note d'Anne-Marie Revertégat et de Marie-Louise Fanton, p. 61.

⁶ Archives générales de la Xavière, Boîte 4A1/106, Élaboration des premières Constitutions, Étapes A-D : Premières Constitutions, rédigées par le Père Antonin Eymieu, manuscrit recopié par Claire Monestès, Marie-Louise Fanton, Léonie Fabre, étape de la rédaction C, 1933.

⁷ LA XAVIÈRE, MISSIONNAIRE DU CHRIST JÉSUS, *Constitutions*, Chapitre 1963, Saint-Étienne, Imprimerie Le Hénaff, 1964.

⁸ ID., « Notre vie communautaire », *Constitutions I*, Paris/Saint-Étienne, Imprimerie IGC, 1981, n° 65 à 77.

⁹ ID., « Vie fraternelle en communauté », *Constitutions*, Paris, Presse du Louvre, 2010, n° 55 à 88.

² Émile MERSCH, *Morale et Corps Mystique*, t. 1, 3^e édition revue et augmentée, coll. « Museum Lessianum – Section Théologie », Bruxelles/Paris, Édition Universelle/DDB, 1949, p. 172-176.

³ Dans les années 1920, à la Grégorienne, il avait écrit un opuscule sur le thème : « Essai doctrinal sur l'apostolat : la croissance du Corps mystique de Jésus-Christ ».

⁴ Claire MONESTÈS, *Journal spirituel*, Cahier 6, Retraite du 6 au 14 septembre 1928, tiré à part.

enfin une nouvelle édition se prépare avec des corrections demandées par les communautés et votées par le dernier chapitre en juillet 2017¹⁰.

À partir du chapitre de 1969, des actes capitulaires sont édités en 1975, 1981, 1987, 1993, 1999, 2005, 2011 et 2017, soit neuf textes¹¹.

Nous avons choisi de grouper les réflexions autour de trois périodes significatives du point de vue de la congrégation de la Xavière : la période de fondation qui va de la création en 1921 à 1963, date de la reconnaissance de la Xavière comme congrégation de droit diocésain, avec les premières *Constitutions* imprimées ; la période de l'*aggiornamento* demandé par l'Église, qui occupe les chapitres de 1969, de 1975 et de 1981, avec la rédaction de nouvelles *Constitutions* ; la période de la mise en œuvre des nouvelles constitutions dans le quotidien, de 1981 à 2017, avec deux éditions de *Constitutions*, en 2011 et en 2018.

II. Le vivre ensemble en communauté xavière : un don et une tâche

A. La période de fondation (1921-1963)

Le Journal de bord¹² des jeunes femmes qui se réunissent à Marseille autour de Claire Monestès, met en lumière la façon dont elles se pensent elles-mêmes. Le 20 avril 1923, Renée Lebon parle du « Journal de la maison », et le 8 mai, du « Journal des xavières ». C'est le commencement d'un groupe qui se définit par la présence de quelques personnes dans un lieu. En 1925, apparaît le terme de « communauté » sous la plume de Georgette Coutagne, qui, le 19 mai, raconte la visite de M^{gr} Champavier, évêque de Marseille : « Monseigneur est intro-

duit dans la communauté » et, comme toutes les sœurs sont là, il comprend « que nous sommes en communauté ». Une conscience naît, celle de former une communauté avec un projet de vie religieuse. En 1927, Marcelle Jollivet parle du « Journal de la Xavière », la communauté a maintenant un nom, qui lui donne son identité, sa référence à François-Xavier, missionnaire de toutes les missions.

Dans le projet de *Constitutions* de 1933¹³ et dans les *Constitutions* de 1963 qui s'en inspireront, l'élément le plus caractéristique est qu'il n'y a pas de chapitre sur la vie communautaire.

Marcelle Jollivet parle du « Journal de la Xavière », la communauté a maintenant un nom, qui lui donne son identité, sa référence à François-Xavier, missionnaire de toutes les missions



Les premières xavières autour de Claire Monestès, assise au centre, 1932. Cliché Archives La Xavière.

¹⁰ *ID.*, « Modifications de certains numéros des Constitutions édition 2010 ; Vie fraternelle sous le même toit », *Actes du Chapitre général*, Paris, tiré à part, 2017, n° 58 et 63, p. 36.

¹¹ *ID.*, « La vie commune », *Chapitre Général Spécial Ordinaire*, Paris, tiré à part, 1969, p. 71-84 ; « Un instrument privilégié : le discernement spirituel dans la délibération communautaire », *Chapitre général*, Paris, tiré à part, 1975, p. 31-35 ; *Ibid.*, « La communauté : Petite et grande communauté », p. 77-79 ; « Retraite et vieillesse », *Chapitre général*, Paris, tiré à part, 1987, p. 61-63 ; « Vie communautaire et mission », *Chapitre général*, Paris, tiré à part, 1993, p. 11-14 ; *Ibid.*, « Critères de fondation d'une communauté », p. 26-27 ; « Une vie communautaire ordonnée à la mission. Commentaire du n° 19c des Constitutions », *Chapitre général*, Paris, tiré à part, Paris, 1999, p. 31-35 ; « Prologue. Aller à la rencontre de l'autre et se laisser transformer. Vivre la fraternité. Choisir d'espérer », *Chapitre général*, Paris, tiré à part, 2005, p. 9-13 ; « Vie communautaire apostolique », *Chapitre général*, Paris, tiré à part, 2011, p. 30-36 ; *Ibid.*, « Réparatrices et missionnaires. Commentaire du n° 10 des Constitutions », p. 9-16 ; « L'amour se met dans les actes. Vivre l'hospitalité. Prendre soin. Consoler », *Chapitre général*, Paris, tiré à part, 2017, p. 11-18.

¹² Archives générales de la Xavière, Boîte 3A-10-1, Journal de bord de la communauté de Marseille, cahiers 1 à 5, 1923-1932.

L'évocation de la vie communautaire se trouve dans le traitement des moyens au service de la fin spéciale de la nouvelle société, sa participation, dans l'Esprit Saint, à « l'œuvre de Rédemption et de récapitulation du monde pour la croissance et l'unité du Corps Mystique du Christ »¹⁴. Les caractéristiques de la vie communautaire sont précisées dans la formation des sujets en 1933 et dans les vertus particulières en 1963. La vertu mise en valeur est celle de la charité, dont la vie communautaire est le premier lieu d'expression. On peut

¹³ Ce texte a été travaillé par toutes les xavières ayant fait leur profession perpétuelle privée dans les années 1950-1960. Les archives de la Xavière conservent les textes annotés des différentes xavières. Cf. Archives générales de la Xavière, Boîte 4A1/107, Élaboration des premières Constitutions, Étapes E-F.

¹⁴ En 1933, le chapitre 3 ; en 1963, les numéros 3, 130 et 131.

parler de la vie communautaire comme d'un sacrement du règne de la charité du Christ. Pourtant, la vie communautaire est ambivalente, ce

En 1934, Claire Monestès invite ses filles à partager les rencontres du Seigneur et à exprimer le regret des maladresses et des fautes, du quant-à-soi du moi, afin que « l'amour fraternel » puisse jaillir et la communauté devenir une « famille »

que la fondatrice, Claire Monestès, relève déjà en 1934, dans une lettre à ses filles du 18 octobre¹⁵. Elle les invite à partager les rencontres du Seigneur et à exprimer le regret des maladresses et des fautes, du quant-à-soi du moi, afin que « l'amour fraternel » puisse jaillir et la communauté devenir une « famille ». La pratique de la vie commune demande un effort. La vie communautaire peut devenir un lieu de conformation au Christ frère dans une offrande de liberté.

B. La période de l'*aggiornamento* demandé par l'Église (1963-1981)

Le 6 août 1966, le *Motu proprio Ecclesiae Sanctae* donne les normes d'exécution du décret *Perfectae Caritatis* du concile Vatican II, sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse. Les congrégations sont invitées à organiser un chapitre général spécial qui demande la participation de toutes. Les chapitres de 1969, de 1975 et de 1981 sont, pour la Xavière, le lieu de ce travail. Le chapitre de 1969 balaye les éléments caractéristiques de la vie religieuse à la Xavière en lien avec les écrits de la fondatrice. Ses décrets sont vécus à titre d'expérience jusqu'au chapitre de 1975, qui les confirment et les amendent. C'est ce texte qui servira de base à l'écriture des nouvelles constitutions au chapitre de 1981¹⁶. Deux influences marquent cette période : celle du concile Vatican II, dont les textes sont lus et travaillés par les xavières, dans les parcours de formation, en communauté et personnellement ; celle de Mai 68, événement vécu surtout par les communautés des villes de Paris et de Marseille, mais aussi par des xavières impliquées personnellement dans les recherches des assemblées se mettant en place.

Le point de bascule sur la vie communautaire a lieu lors du chapitre de 1969. Les débats portent sur la manière de vivre concrètement la vie com-

mune à la Xavière, sur le caractère particulier de la vie de communauté, sur sa place dans une vie de xavière, sur le danger de transformer la « communauté » en « équipe », en oubliant de tenir compte de deux réalités distinctes et complémentaires, l'obéissance (rôle de la supérieure) et la collégialité (échanges horizontaux et mise en commun, en particulier partage des responsabilités)¹⁷. Le débat se focalise sur la question de la vie religieuse comme signe de l'amour trinitaire, l'aide fraternelle en réciprocité devenant la réalisation concrète de cette dimension.

Les nouvelles Constitutions de 1981 développent les fondements trinitaires de la vie communautaire, les relations de communion entre le Père, le Fils et le Saint Esprit. La communauté est le « reflet »¹⁸, le « témoignage »¹⁹, la « préfiguration »²⁰ de la présence du Dieu Trinité dans l'humanité rassemblée en Christ²¹. La construction de cette vie de communion appelée à devenir une « communauté fraternelle »²² est de l'ordre d'un combat spirituel : « La communauté est composée de membres très divers par le tempérament, l'âge, l'éducation, la culture, les engagements. L'accueil de nos différences n'exclut pas les conflits. Nous les vivons dans le pardon mutuel. La communauté réalise dans la vie quotidienne l'unité dont elle

Le point de bascule sur la vie communautaire a lieu lors du chapitre de 1969. Les débats portent sur la manière de vivre concrètement la vie commune à la Xavière, sur le caractère particulier de la vie de communauté, sur sa place dans une vie de xavière, sur le danger de transformer la « communauté » en « équipe », en oubliant de tenir compte de deux réalités distinctes et complémentaires, l'obéissance et la collégialité

¹⁵ Claire MONESTÈS, *Lettre à ses filles*, Saint Luc, 18 octobre 1934, dans *ID.*, *Textes, 1902-1939*, op. cit., p. 150-151.

¹⁶ Marie-Henriette CALLET, « Introduction », *Actes du Chapitre général*, 1969, tiré à part, p. 15.

¹⁷ *Actes du Chapitre général*, 1969, Travaux préparatoires, « Circulaire n° 5 », Marie-Henriette CALLET, « Introduction », p. 2. Archives générales de la Xavière, 1 G 6.1-2 et 1 G 6.3.3, Boîte 1 et 1 G 6.3.2.1, schéma 8, Boîte 2.

¹⁸ *Constitutions I*, 1981, op. cit., n° 67.

¹⁹ *Id.*, n° 68.

²⁰ *Id.*, n° 67.

²¹ La source de cette vision trinitaire est le concile Vatican II, en particulier la Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, dont on perçoit l'influence dans les lettres de Marie-Henriette Callet, durant la période d'après le concile Vatican II. Cf. Marie-Henriette CALLET, *Lettres aux xavières*, tome I, octobre 1957-novembre 1971, tome II, décembre 1971-juin 1981, Paris, tiré à part.

²² *Constitutions I*, 1981, op. cit., n° 75.

La dimension fraternelle est donnée si les personnes qui forment la communauté prennent le temps de recevoir la grâce de la fraternité selon le Christ, consentent à se laisser convertir et donner à elles-mêmes par la médiation des autres

veut témoigner. »²³ La dimension fraternelle est donnée si les personnes qui forment la communauté prennent le temps de recevoir la grâce de la fraternité selon le Christ, consentent à se laisser convertir et donner à elles-mêmes par la médiation des autres.

C. La période de la mise en œuvre des nouvelles Constitutions dans le quotidien (1981-2017)

Même si tous les chapitres de la période qui suit l'*aggiornamento* (1987, 1993, 1999, 2005, 2011, 2017) évoquent la vie communautaire, celui de 2011 s'empare véritablement de la question, à partir des remontées des communautés locales et des groupes de travail du chapitre.



La communauté des xavières d'Istres (Bouches-du-Rhône), 2001. Cliché Archives La Xavière.

Une entrée anthropologique se développe sous l'influence des courants personalistes par la prise en compte du concept de « personne ». La réflexion sur le rapport entre la vie communautaire et la vie apostolique ajoute un troisième terme, celui des « cheminements personnels ». La place de l'altérité et des différences ouvre la relation interpersonnelle à la responsabilité réciproque, demandant sans cesse des ajustements. Le thème de la fraternité fait son apparition comme une construction,

chaque personne devenant responsable de l'autre et réciproquement. La circulation de la parole devient un lieu phare de ce combat.

La vie fraternelle se joue dans le quotidien au cœur du temps et de lieux où les différences d'âges, de cultures, de tempéraments, d'apostolats, introduisent des modalités de relations différentes et mettent en lumière des fragilités diverses²⁴. Des tensions peuvent naître, des comportements de fuite se développer, des réactions de violence apparaître. La bonne volonté et même la prière et le pardon mutuel ne suffisent pas toujours à rétablir les échanges fraternels. Il est alors possible de faire appel à des aides – la formation à la communication non-violente et à la gestion des conflits, la médiation de tiers, etc.²⁵ Les chantiers de l'intergénérationnel et de l'interculturel prennent de l'ampleur dans ce contexte.

La vie fraternelle en communauté est une vie mêlée, faite à la fois de dynamisme, d'oubli de soi, de désappropriation, d'échange mutuel dans le respect, mais aussi de repli sur soi, de fuite, etc. Elle est donc toujours le lieu d'un travail humain et spirituel à prendre en charge par chacune et par la communauté

En conclusion, nous pouvons retenir que la vie fraternelle en communauté est une vie mêlée, faite à la fois de dynamisme, d'oubli de soi, de désappropriation, d'échange mutuel dans le respect, mais aussi de repli sur soi, de fuite, etc. Elle est donc toujours le lieu d'un travail humain et spirituel à prendre en charge par chacune et par la communauté.

La Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique a fait paraître en 1994, un texte approuvé par le pape Jean-Paul II, « La vie fraternelle en communauté », et a demandé qu'un extrait soit mis en exergue du chapitre

²³ *Id.*, n° 74.

²⁴ *Actes du Chapitre*, 2011, Déroulement du Chapitre, mardi 19 juillet 2011. Archives générales de la Xavière, 1 G 13, Boîte 2, « Procès-Verbal de séance n° 8 », « Synthèse des contributions des communautés sur le thème « La vie religieuse apostolique » et des groupes de travail » du Chapitre.

²⁵ *Actes du Chapitre*, 2011, *op. cit.*, « Vie communautaire apostolique », p. 34-35. Il y a différents types de médiations : soit la communauté tout entière, avec un tiers, xavière ou extérieur, soit deux xavières, la supérieure locale et une des sœurs de la communauté ou deux sœurs, avec un tiers, xavière ou extérieur. Cette démarche se fait toujours en accord avec la supérieure générale.

des *Constitutions* de 2010²⁶. Ce document prend acte que des mutations traversent la vie religieuse, mais, en son chapitre II, il développe le fait que la communauté religieuse est le lieu où chaque personne devient frère et sœur dans le Christ, le Frère

ainé, par la puissance du Saint Esprit et la médiation des autres²⁷. C'est bien l'enjeu que nous avons essayé de montrer dans toute l'évolution que la Xavière a vécue par rapport à la vie communautaire.



La communauté des xavières de Nice, à Tende (Alpes-Maritimes), octobre 2018. Cliché Archives La Xavière.

²⁶ *Constitutions* de 2010, « Vie fraternelle en communauté » : en exergue, après la citation de Jn 17, 21 comme dans les *Constitutions* de 1981, on trouve un extrait du document *La vie fraternelle en communauté* en son numéro 55 : « Sans être le tout de la mission de la communauté religieuse, la vie fraternelle en est un élément essentiel, aussi important que l'action apostolique. »

²⁷ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *La vie fraternelle en communauté*, Chapitre II, § 11 [consulté en ligne : www.vatican.va].

Le père Delaplace, spiritain : un fervent de Libermann

S^r Martine Dumant
Archiviste des Servantes du Saint-Cœur de Marie

I. Sa famille

François Jean-Baptiste Delaplace est né aux Andelys, dans l'Eure, le 3 octobre 1825 et est baptisé le lendemain, 4 octobre. Ses parents sont bonnetiers en ville. Ils ont déjà une fille, Joséphine, qui est handicapée.

M. Delaplace meurt alors que François n'a que 10 ans. Mme Delaplace doit subvenir aux besoins de sa fille infirme, âgée de 11 ans, et veiller à l'instruction et à l'entretien de son fils. Elle prend donc en charge l'éducation de ce fils de prédilection. Elle a compris ses devoirs maternels mais aussi ses responsabilités devant Dieu. Elle s'applique à former son cœur et son âme à tous les beaux et nobles sentiments ; elle y jette les germes de ces vertus solides qui le caractérisent. On peut dire que son premier maître est sa mère et qu'il n'a qu'à marcher dans la voie qu'elle lui ouvre pour croître en grâce et en vertu. Il deviendra petit à petit le soutien spirituel et le confident de cette mère de douleurs, comme il l'appelle. M^{me} Delaplace est une femme de foi, qui supporte tout parce que Dieu est là, présent dans sa vie. Et c'est cette foi solide et fervente qu'elle transmettra à son fils.

François Delaplace a 15 ans quand sa mère lui fait part de son souhait de voir son fils devenir prêtre. Il ne manifestera aucune opposition comprenant que c'est faire la volonté de Dieu

François a 15 ans quand sa mère lui fait part de son souhait de voir son fils devenir prêtre. Il ne manifestera aucune opposition comprenant que c'est faire la volonté de Dieu. Et c'est le 10 novembre 1840, que M^{me} Delaplace conduit son fils au séminaire Saint-Aquilin d'Évreux.

II. Le séminaire Saint-Aquilin

François apporte au séminaire les dispositions d'une âme toute préparée au travail de sa sanctification, ainsi qu'à l'étude de la science nécessaire au sacerdoce. Le 21 mai 1842, il reçoit la tonsure, il a 17 ans. Voici ce qu'il écrit à sa mère : « J'ai compris que la tonsure était la couronne du Sauveur, le

diadème royal... Je me suis donné à Dieu de bon cœur, répétant avec la plus grande joie cette parole : Seigneur, ma part d'héritage... Je suis heureux, crois-moi, très heureux. »¹



Ancien petit séminaire Saint-Aquilin d'Évreux, carte postale, s.d. Archives Servantes du Saint-Cœur de Marie (SSCM), séminaire St Aquilin - Evreux

François a 20 ans et il étudie la philosophie au grand séminaire diocésain quand un nouveau supérieur est nommé. Cette nomination correspond à un changement d'orientation : l'évêque d'Évreux favorise les idées jansénistes et gallicanes. L'abbé Heudebert, ancien curé des Andelys et directeur du séminaire, qui ne partage pas ses opinions, est déplacé, et c'est presque l'émeute chez les séminaristes. On décide donc que François ira poursuivre ses études chez les Sulpiciens, à Issy-les-Moulineaux.

III. Le séminaire d'Issy

C'est à Pâques 1845 qu'il arrive à Issy. François y est tout à fait dans son élément. Il est accueilli par les Sulpiciens qui cherchent à atténuer la peine éprouvée à devoir quitter parents et amis. Mais il se sent chez lui à cet endroit qu'aimait Libermann pour « [...] le silence qui est si bien observé au séminaire, ce recueillement intérieur reflété sur chaque visage... » Le 18 juin 1848, il est

¹ Cette citation du P. Delaplace et les suivantes sont extraites d'un corpus de lettres du P. Delaplace à sa mère, non publiées et conservées aux Archives des Servantes du Saint-Cœur de Marie.

ordonné sous-diacre, par M^{sr} Affre, archevêque de Paris. Il demeure à Issy ou à Saint-Sulpice jusqu'à son admission dans la Société du Saint-Cœur de Marie. C'est à Issy qu'il entend parler pour la première fois de M. Libermann.

IV. Sa rencontre avec M. Libermann



P. François Libermann (1802-1852), cssp. Cliché fr.wikipedia.org.

Voici ce qu'il rapporte :

« C'est au séminaire d'Issy, où j'entrai en 1845 que j'entendis, pour la première fois, prononcer le nom de Mr Libermann. Ce nom était fréquemment à la bouche des élèves, et ils n'en parlaient qu'avec admiration, vénération et une sorte d'enthousiasme. On ne cessait de raconter les vertus dont ce vénéré Père avait embaumé la solitude d'Issy, pendant les dix années qu'il y avait été le modèle de ses condisciples et l'édification de ses maîtres. Mon désir était grand de connaître un homme qui, disait-on, avait renouvelé la ferveur au séminaire de St Sulpice et d'Issy, et, comme beaucoup d'autres de mes condisciples, je me fusse estimé bien heureux de pouvoir seulement voir celui que sa réputation de sainteté donnait comme un homme mort à lui-même, insensible à tout, si ce n'est à la gloire de Dieu, toujours le même, également serein et suave dans la joie et la tribulation.

Je ne connaissais pas Mr Libermann ; mais déjà il avait acquis toute ma vénération. J'aimais en lui la ressemblance si grande qu'il avait, disait-on, dans son âme vraiment sacerdotale, avec Notre Seigneur, le souverain Prêtre. Je l'aimais, et j'aimais aussi ses enfants, les enfants du Saint Cœur de Marie. Je les aimais, parce qu'ils avaient pour fondateur et pour Père, Mr Libermann ; je les aimais, parce qu'ils avaient pour Mère la divine Marie. Je les aimais,

parce que j'avais appris qu'ils se dévouaient au salut des âmes les plus abandonnées. Toutefois, j'étais loin de penser alors qu'un jour, moi aussi, je trouverais une place dans le Saint Cœur de Marie, avec les enfants de Mr Libermann. »

François Delaplace soupire après les missions, c'est particulièrement vers la Chine et le Japon qu'il tourne ses pensées d'évangélisation. Cependant, un de ses condisciples du séminaire, un ami intime, M. Gentil, semble essayer de donner à ce zèle plus ardent que solide, plus vif qu'éclairé, une autre direction :

François Delaplace soupire après les missions, c'est particulièrement vers la Chine et le Japon qu'il tourne ses pensées d'évangélisation

« Mon ami profitait de toutes les occasions pour satisfaire mon désir d'entendre parler de Mr Libermann, de ses missionnaires, de leurs travaux au milieu des pauvres noirs de Bourbon, de Maurice et des deux Guinées. Tous ces entretiens m'allaient au cœur, mais c'était surtout quand j'entendais lire cet ami, dans un recueil, des lettres des missionnaires du Saint Cœur de Marie... que ma vocation pour la Chine et le Japon était battue en brèche. Mais malgré tant d'assauts, elle résistait. Le moment décisif n'était pas encore venu, où Marie devait m'accorder l'insigne faveur d'être enrôlé sous sa bannière... Je ne saurais dire comment la chose se passa ; je me souviens seulement que ce fut pendant une visite au Saint Sacrement et à la sainte Vierge. Dans ma prière, je m'entretenais avec Jésus et Marie de l'affaire si importante de ma vocation. Insensiblement mon esprit se trouva concentré sur la petite Société de Mr Libermann ; mais le cœur était toujours en Chine. Que fait Marie ? Elle fait passer et repasser devant moi ce titre si beau, si touchant, si plein d'espérances de ses missionnaires, des « Missionnaires du Saint Cœur de Marie, pour la conversion des âmes les plus délaissées ». A cette vue, mon cœur est ébranlé il s'éprend d'amour pour le Saint Cœur de Marie. Dans ce cœur tu ne pourras périr, se dit-il ; dans ce cœur tu trouveras lumière, force, amour, un refuge toujours assuré... Dès ce moment, j'étais devenu, par une grâce que je ne saurai jamais assez reconnaître, l'esclave du Saint Cœur de Marie. »

François Delaplace demeure encore deux ans à Saint-Sulpice pour avoir mieux le temps d'approfondir sa vocation pour la petite société de M. Libermann. Durant ces deux années, il a le bonheur de le voir et de s'entretenir avec lui. Il poursuit :

« Je n'oublierai jamais l'impression de sainteté que me fit cet homme de Dieu quand je l'abordai pour la première fois. D'abord j'osai à peine lever les

yeux, tellement j'avais été frappé de cet air angélique et admirable répandu sur les traits et sur toute la personne de notre vénéré Père. Mais bientôt sa modestie même m'enhardit et je fus moins timide pour m'arrêter à contempler sur ce visage ouvert, suave, serein, animé de je ne sais quelle vie à part, l'image de cet intérieur admirable de l'homme de Dieu.... Il me parla posément mais avec tant de simplicité, d'abnégation et d'abandon que je me sentais tout embaumé du parfum de sainteté qui se répandait avec chacune de ses paroles.... Après avoir reçu communication de mes désirs d'entrer un jour dans sa Congrégation, il me répondit en souriant que c'était l'affaire du bon Dieu, qu'il fallait continuer de prier pour connaître sa sainte volonté et me tenir prêt à la suivre une fois connue. Tel je trouvai Mr Libermann dans cette entrevue, tel je le retrouvai deux ans plus tard, lorsque j'allai le prier, à Notre Dame du Gard, d'examiner ma vocation et de me recevoir définitivement au nombre de ses enfants. »

V. La société du Saint-Cœur de Marie

Entré dans la société du P. Libermann, il y reçoit le diaconat en la fête de la Trinité 1849, en la chapelle du Saint-Esprit, rue des Postes, est ordonné prêtre le 22 décembre 1849 par M^{gr} de Salinis, en la chapelle du grand séminaire d'Amiens. À Notre-Dame du Gard, le P. Delaplace est fort occupé. Employé comme secrétaire, économiste, infirmier selon les besoins, il est en même temps

D'après le P. Delaplace, « la vocation de former des missionnaires est plus belle que celle de faire soi-même le missionnaire »

chargé de seconder le P. Schwindenhammer, supérieur, dans la direction des novices et des frères, fonction dont il sent toute la gravité et les précieux avantages spirituels. Il ne s'en plaint pas, il dit : « La vocation de former des missionnaires est plus belle que celle de faire soi-même le missionnaire. »

À la fin de l'année 1850, le P. Libermann réunit tout son personnel à Notre-Dame du Gard pour une retraite spirituelle. François Delaplace goûte si bien ses saintes instructions, qu'il écrit à sa mère :

« Ce bon Père nous a rappelé nos obligations comme directeurs, comme devant être les modèles des aspirants à la vie apostolique. Ensuite, il nous a rappelé quel est l'esprit de la Congrégation celui qui doit animer ses membres ; esprit d'abnégation et esprit intérieur, etc.

Nous entendions les paroles d'un homme mais elles pénétraient nos âmes comme si Dieu lui-même nous eut parlé. Que le cœur d'un saint a de

puissance sur le cœur de ses frères ! Combien j'ai eu d'occasions d'apprécier Notre bon Père ; quel homme extraordinaire par son génie, ses lumières, évidemment surhumaines et sa sainteté. »²



CHARTREUSE DU GARD, CÔTÉ DE NOTRE-DAME DU GARD. Dioc. d'Amiens. Somme. France.

Société du Saint-Cœur de Marie, ancienne abbaye Notre-Dame du Gard (Somme), gravure, 1869. Cliché www.jpdelory.e-monsite.com.

En août 1851, le P. Libermann se rend à nouveau à Notre-Dame du Gard et le P. Delaplace écrit :

« Notre excellent Père et Supérieur, M. Libermann, nous est arrivé hier soir. C'est N.S. vivant au milieu de nous. Je vais avertir les novices, les étudiants et les frères pour qu'ils prennent note de ce qu'ils remarqueront d'édifiant dans la conduite et les paroles de cet excellent Père, afin que de si rares et si sublimes vertus qui en font le prodige de sainteté de son siècle, ne soient pas perdus pour la postérité ! On aura beaucoup à faire si l'on veut tout consigner. »³

VI. Ce que Libermann pense du père Delaplace

François Delaplace n'a que 22 ans quand il entend parler de Libermann à Issy, et il n'a que 27 ans lorsque celui-ci meurt, le 2 février 1852. Dans une lettre de 1851, Libermann écrit :

« Mr Delaplace est capable. Il a du jugement et de la facilité, il a de la piété, de la vertu et de la régularité. C'est un homme de communauté, tel qu'il les faut dans un noviciat. Il joint à cela de belles qualités et un extérieur aimable. Il ne lui manque que l'âge et l'expérience qui s'y rattachent. C'est l'homme qu'il nous faut au Gard. Il y rendra de bons services plus tard, quand il sera formé. Il est estimé de nous tous. »⁴

² Lettre à sa mère, 25 août 1850.

³ Lettre à sa mère, 7 août 1851.

⁴ Cette citation du P. Libermann est extraite de documents conservés aux Archives générales des Pères du Saint-Esprit à Chevilly-Larue.

Libermann pense du bien du P. Delaplace puisqu'il lui demande d'assurer le secrétariat des conseils tenus à Notre-Dame du Gard entre le 4 et le 10 août 1850, ce dont le jeune spiritain se trouve honoré. Il l'écrit à sa mère :

« Ces M.M. tiennent le grand conseil comme je te l'ai dit plus haut ; or à raison de l'agilité de mes doigts M. le Supérieur général m'a désigné pour prendre part à leurs séances en qualité de secrétaire. Le conseil se tient 2 fois le jour et la séance est de 2 h. Le reste du temps il faut rédiger et vaquer à ses occupations ordinaires. Je vais être en position pour acquérir un peu d'expérience et pour étudier de près les manières de voir et de se débattre [souligné dans le texte] des Saints. J'ai déjà été bien édifié aujourd'hui. Qu'elles sont belles ces assemblées où l'on discute de si grands et de si considérables intérêts ; mais que c'est beau surtout quand c'est la foi qui dicte les pensées et la charité qui tempère les paroles, la charité unie pourtant à l'humilité, et cela au plus fort de la discussion. »⁵

VII. Mort du père Libermann

Ce 2 février 1852, une page se tourne, et le P. Delaplace confie à sa mère :

« Notre bien aimé Père est au Ciel !... Hier, fête de notre bonne Mère, à 3 h 1/2, son âme allait s'unir à son Bien-Aimé. Occupé à écrire beaucoup de lettres de faire part, je n'ai pas le temps d'entrer dans le détail des vertus qui ont éclaté dans la maladie de notre cher Père, ce sera l'objet d'une autre lettre. En un mot, il a souffert, il est mort comme il avait vécu, c'est-à-dire en Saint [souligné dans le texte comme *infra*]. Il était 3 h 1/2 quand il s'envola au Ciel, précisément pendant que les Séminaristes chantaient à la chapelle le Magnificat, et à ce verset : deposuit potentes... On lui ferma ensuite les yeux pendant le Gloria Patri. Il fut deux jours et deux nuits en agonie. Les médecins regardèrent comme prodigieux le prolongement de son existence ; il était privé de ses facultés et cependant conversait toujours avec Dieu. »

« La joie s'est emparée de tous nos cœurs malgré le vide immense que nous laisse la mort de ce vrai saint. Personne ne veut prier pour lui et tous le prient. C'est maintenant que tous ses écrits spirituels (il y en a considérablement), que bien des merveilles de sa vie vont être dévoilés. Il y a matière à canonisation. C'est la voix de tous ceux qui ont connu Mr Libermann ; s'il pouvait seulement de notre temps être déclaré vénérable !!! »⁶

Dans une autre de ses lettres, le P. Delaplace dit encore à sa mère :

« Sans contredit une des plus grandes grâces que le bon Dieu m'ait accordées a été de connaître et

même assez intimement Mr Libermann. Avec quelle édification je me rappelle maintenant toutes les paroles qu'il m'a dites, toutes les vertus qui brillaient à nos yeux malgré sa parfaite simplicité et sa modestie profonde. Et ces petits mots pour rire qui avaient pour principe ou la charité ou l'humilité, qui tantôt révélaient l'homme spirituel et né pour plaire, tantôt découvraient le saint... Maintenant que nous réfléchissons nous voyons clairement que tout en lui était extraordinaire [souligné dans le texte]. »⁷

VIII. Secrétaire du père Schwindenhammer



P. Schwindenhammer, supérieur général, dont le P. Delaplace fut le secrétaire, photo, s.d. SSCM.

Le P. Schwindenhammer devient supérieur général et a pour secrétaire le P. Delaplace qui lui sera tout dévoué. Mission lui est confiée de collecter lettres et documents concernant le P. Libermann. Cela lui demande beaucoup de temps, de lettres à écrire, mais aussi lui procure beaucoup de joie en pensant à tous ceux qui pourront bénéficier des enseignements du vénéré fondateur, à travers ses écrits, dans les années à venir. Un an après la mort du P. Libermann, il écrit à sa mère :

Après la mort du P. Libermann, le P. Delaplace a pour mission de collecter ses lettres et documents. Cela lui procure beaucoup de joie en pensant à tous ceux qui pourront bénéficier des enseignements du vénéré fondateur, à travers ses écrits, dans les années à venir

« C'est donc demain l'anniversaire de la mort de notre Vénéré Père Libermann ! Comme je vais le prier de nous remplir du haut du Ciel d'autant de consolations que l'année dernière son agonie et sa

⁵ Lettre à sa mère, 4 août 1850.

⁶ Lettre à sa mère, 3 février 1852.

⁷ Lettre à sa mère, 16 février 1852.

mort nous causèrent de deuil ! Il me semble que demain surtout il sera attentif à nos prières, sensible aux besoins de tous ses enfants orphelins et de tous les autres qui l'aiment et le révèrent comme leur Père. »⁸

IX. Le père Delaplace, biographe

Le P. Delaplace cite très souvent dans ses instructions les exemples de la sainte vie du Vénérable Libermann. Il le fait avec le respect et la toute filiale vénération dont son âme est remplie pour son saint fondateur

Le P. Delaplace cite très souvent dans ses instructions les exemples de la sainte vie du Vénérable Libermann. Il le fait avec le respect et la toute filiale vénération dont son âme est remplie pour son saint fondateur. Il nous révèle ses sentiments dans ces quelques lignes :

« Quel bonheur pour moi de l'avoir connu, d'avoir, tant de fois, conversé avec lui, d'avoir même partagé ses travaux, d'avoir recueilli directement de sa bouche, de son cœur, ses saintes paroles, ses conseils toujours simples, mais si justes, et portant avec eux leur grâce pour en faciliter la pratique ! Aussi, si Dieu me donnait de vivre longtemps, ne cesserais-je de redire aux petits enfants de la Congrégation qui doivent naître en leur temps tout ce que j'ai vu et connu de lui. Je serais le canal de la tradition. Je trouverais de l'écho dans les cœurs, car la plus douce de nos récréations est de nous entretenir de notre vénéré Père. Ce nom est consacré par la pratique, et sans doute que ce nom ne fera que rendre sa mémoire plus précieuse si, comme nous l'espérons de sa protection, son esprit se conserve intact et toujours vivant parmi nous ! »

En 1861, il confie à sa mère :

« Demain, l'anniversaire de la mort de notre V. Fondateur. C'est un jour à jamais mémorable pour nous. Plus on s'éloigne de 1852, et plus ce V. Père paraît avoir été d'une sainteté admirable. C'était vraiment un homme n'ayant rien de l'homme dans sa conduite ; tout en lui était céleste et divin. On ne pouvait l'aborder sans éprouver une impression de sainteté, du moins les personnes pieuses, et les mondains sentaient quelque chose qu'ils ne savaient s'expliquer. Ma plus douce consolation est toujours de travailler à ses petits écrits. Je fais lithographier en ce moment son petit traité de la vie intérieure, auquel j'ajoute plusieurs autres morceaux détachés également de lui et qui nous donneront les modèles, les obstacles, les moyens de la vie intérieure, le tout complété par un résumé des dernières conférences spirituelles qu'il a

adressées aux novices de N.D. du Gard, en mars 1851, quelques mois avant sa mort. »

Il est chargé d'écrire pour sa congrégation la vie du P. Libermann, qui sera publiée en 1878. Il le fait avec toute son âme et tout son cœur. Un de ses amis l'en félicite ainsi :

« Je vous remercie de votre Vie du vénérable P. Libermann ; je viens d'en faire la lecture et elle a été pour moi aussi délicieuse que fortifiante. Voilà une vie de saint admirablement écrite. Il est bien là en personne, mon cher saint, et il y est tout seul. J'aime l'édification qui me vient ainsi du saint d'une manière directe... »⁹



P. François Delaplace, cssp, fondateur de la congrégation des Servantes du Saint-Cœur de Marie. Cliché Archives SSCM.

Tandis que François s'emploie à recueillir les écrits du P. Libermann puis à écrire sa biographie, il voit se dessiner le portrait d'un saint qui alliait le don total de soi à Dieu et le dévouement sans réserve à l'activité missionnaire.

À Paris, le père Delaplace ne manque pas de travail, car le Père Général sait en distribuer avec générosité et autorité. Et c'est à ce poste de secrétariat qu'il devient rédacteur du Bulletin général de sa congrégation en 1857. Il trouve moyen d'ajouter progressivement à sa tâche : « embauché » auprès des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny à Paris ou en province, il confesse leurs novices, prêche des retraites, accompagne en direction spirituelle, et comme ce n'est sans doute pas

Tandis que François s'emploie à recueillir les écrits du P. Libermann puis à écrire sa biographie, il voit se dessiner le portrait d'un saint qui alliait le don total de soi à Dieu et le dévouement sans réserve à l'activité missionnaire

⁸ Lettre à sa mère, 31 janvier 1853.

⁹ Cf. Archives générales des Pères du Saint-Esprit à Chevilly-Larue.

suffisant, il accepte de participer sacerdotalement à l'Œuvre de la Sainte Famille. Il écrit à sa mère : « On trouve du temps pour tout, quand la vie est réglée et que l'on se remet de tout entre les mains de Notre Seigneur. »¹⁰

Outre la biographie du P. Libermann, il écrira aussi celle d'Anne-Marie Javouhey, fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et celle du P. Laval, spiritain, apôtre de l'Île Maurice.

X. La Sainte Famille du Saint-Esprit et les Servantes du Saint-Cœur de Marie

Le 19 mars 1860, le P. Delaplace inaugure une œuvre de bienfaisance à l'intention des orphelins et des enfants abandonnés dont le nombre ne cesse de grandir. C'est cette œuvre qui deviendra la congrégation des Servantes du Saint-Cœur de Marie

Le P. Delaplace est nommé directeur de l'Œuvre de la Sainte Famille en 1856. Cette expérience de rencontre du pauvre et de sa famille lui fait bientôt concevoir l'idée d'une autre fondation. En effet, il est frappé par le triste état de ces familles réduites au chômage et aux misères de toutes sortes. L'ignorance religieuse des enfants de cette classe déshéritée le préoccupe à tel point qu'il conçoit le projet de leur assurer les bienfaits d'une éducation chrétienne. Le 19 mars 1860, il inaugure une œuvre de bienfaisance à l'intention des orphelins et des enfants

abandonnés dont le nombre ne cesse de grandir. C'est cette œuvre qui deviendra la congrégation des Servantes du Saint-Cœur de Marie.

Nos constitutions nous disent l'apport du P. Libermann à notre tradition : conscience du mystère de la transcendance de Dieu, renoncement, vie d'oraison et vie communautaire, vus comme « la voie de l'union à Dieu ».

Libermann est bien sa grande inspiration, son compagnon et son guide dans son cheminement spirituel. Sa route va être marquée par l'intégration de deux éléments en apparence – mais en apparence seulement – opposés : la contemplation et l'action, la mystique et la mission.

Ses efforts pour unir contemplation et action dans une vie d'intégration sont appuyés et encouragés par la doctrine de l'union pratique et par l'exemple qu'il en trouve chez le P. Libermann. Les écrits du P. Delaplace traduisent de plus en plus l'évolution

de son expérience personnelle, la façon dont elle prend forme et s'exprime dans ce qui est devenu sa doctrine de l'amour pratique. Son désir de connaître, de chercher et de faire la volonté de Dieu lui est inspiré par l'amour et s'enracine dans l'amour.

Il ne manque jamais l'occasion de parler à ses filles de l'aspect pratique de l'amour :

« L'amour pratique, comme l'union pratique, rejoint chaque part de notre être. Cela veut dire vivre de la foi, dans l'union pratique avec Notre-Seigneur, par l'exercice de l'humilité, de la patience, de la charité et de la mortification des sens intérieurs et extérieurs. »



S^{rs} Martine Dumant et Marie-Claude Agogue, intervention du 13 mars 2018, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché M. Devif.

Si l'union pratique est au cœur de la doctrine spirituelle du P. Libermann, l'amour pratique est sûrement au cœur de l'enseignement spirituel du P. Delaplace. En véritable fils spirituel de Libermann, le P. Delaplace nous a légué un héritage spirituel par lequel il nous exhorte, encore aujourd'hui, à vivre dans une constante recherche de la volonté de Dieu, en conformité avec le Christ et sous la protection du saint et immaculé Cœur de Marie. Parlant à ses filles de son saint fondateur, il leur demande de le regarder toujours comme un Père.

Notre congrégation compte aujourd'hui un peu plus de 400 sœurs réparties en 8 pays (France, États-Unis, Canada, Cuba, Cameroun, Argentine, Pérou et République démocratique du Congo).

¹⁰ Lettre à sa mère, 23 avril 1857.

Histoire et évolutions de la vie consacrée, du charisme à l'institution¹

P. Bruno Gerthoux
Archiviste du diocèse d'Avignon
Administrateur de l'AAEF

Ce que je veux vous proposer, c'est un parcours historique et canonique. Au-delà des grandes périodes de fondation et de renouveau de la vie religieuse et consacrée, je voudrais vous rendre sensible aux différentes formes canoniques que cela a pris. L'Esprit souffle où il veut et nul ne sait ni d'où il vient ni où il va ! Le Seigneur pourvoit aux besoins de l'Église par les dons de l'Esprit-Saint, par les charismes. Ce qui est saisissant, c'est que ce qui est le charisme d'une personne ou d'un groupe restreint de personnes, va devenir un bien commun de l'Église par l'institution canonique. Le droit canonique, là plus qu'ailleurs, est au service des charismes. Le charisme sans l'institution canonique qui le permet, le protège, le transmet, est vain et provisoire. L'institution canonique sans les charismes se fige et perd toute fécondité. L'histoire de la vie consacrée, c'est voir l'Esprit-Saint à l'œuvre et voir comment l'Église, la communauté chrétienne, accueille ces dons de l'Esprit-Saint et, finalement, se laisse conduire par l'Esprit.

Le charisme sans l'institution canonique qui le permet, le protège, le transmet, est vain et provisoire. L'institution canonique sans les charismes se fige et perd toute fécondité

I. Le fait de la vie consacrée

A. Un charisme

Le pape Jean-Paul II, dans les premiers mots de *Vita Consecrata*, disait :

« La vie consacrée, profondément enracinée dans l'exemple et l'enseignement du Christ Seigneur, est un don de Dieu le Père à son Église par l'Esprit. Grâce à la profession des conseils évangéliques, les traits caractéristiques de Jésus – chaste, pauvre et obéissant – deviennent « visibles » au milieu du monde de manière exemplaire et permanente et le regard des fidèles est appelé à revenir vers le mystère du Royaume de Dieu, qui agit dans l'histoire, mais qui attend de prendre sa pleine dimension dans les cieux. »²

B. Suivre le Christ

« Au cours des siècles, il y a toujours eu des hommes et des femmes qui, dociles à l'appel du Père et à la motion de l'Esprit, ont choisi la voie d'une *sequela Christi* particulière, pour se donner au Seigneur avec un cœur « sans partage »

(cf. 1 Cor. 7, 34). Eux aussi, ils ont tout quitté, comme les Apôtres, pour demeurer avec lui et se mettre, comme lui, au service de Dieu et de leurs frères. Ainsi, ils ont contribué à manifester le mystère et la mission de l'Église par les multiples charismes de vie spirituelle et apostolique que leur donnait l'Esprit Saint, et ils ont aussi concouru par le fait même à renouveler la société. »³

C. Le charisme précède l'institution

Il me paraît important de rappeler que la vie consacrée, avant d'être organisée dans l'Église, est un fait qui trouve sa source dans un don particulier de l'Esprit Saint, parce que ce qui a été vrai dès les débuts de l'Église continue à demeurer vrai, puisque le Saint Esprit continue à pourvoir l'Église des dons et charismes dont elle a besoin. Dès l'origine, cette vie consacrée a existé, comme un fait, et les formes qui l'ont organisée ont évolué au cours des temps, s'adaptant aux besoins du moment, aux personnes, aux circonstances et avant tout aux dons du Saint Esprit.

Dès l'origine, cette vie consacrée a existé, comme un fait, et les formes qui l'ont organisée ont évolué au cours des temps, s'adaptant aux besoins du moment, aux personnes, aux circonstances et avant tout aux dons du Saint Esprit

¹ Bibliographie sommaire : R.P. MOTHON, *Traité sur l'État Religieux*, Société Saint-Augustin, 1928 ; Agostino FAVALE, *Per una presenza viva dei religiosi nella Chiesa e nel mondo*, éditions LDC, Rome 1970, cap. 1, Armand Veilleux ; *Revue de Droit Canonique*, « Les vœux religieux. Histoire et actualité », n° 65/1, 2015.

² JEAN-PAUL II, « Exhortation Apostolique post-synodale *Vita Consecrata* », n° 1, 25 mars 1996, *Documentation Catholique*, 21 avril 1996, n° 2136, p. 351.

³ *Ibid.*

II. Les prémices de la vie (I^{er}-III^e siècles)

A. Les martyrs, modèles héroïques

Le modèle héroïque de la vie consacrée, c'est l'exemple et le témoignage des martyrs. Entre le I^{er} et le IV^e siècle, il y aura eu, plus ou moins généralisées, plus ou moins intenses, plus ou moins systématiques, dix périodes de persécutions, alternant avec des périodes de paix, jusqu'à l'édit de Milan⁴.

L'interprétation suivante de l'Évangile du jeune homme riche – entendue un jour dans une homélie, et dont je ne sais si elle trouve sa source dans une tradition orale, une interprétation des Pères de l'Église, ou celle de ce prêtre – me plaît : elle fait de saint Étienne, le premier martyr, le jeune homme riche de l'Évangile qui aurait renoncé un temps à se mettre à la suite du Seigneur Jésus, dans la voie de la pauvreté, de l'obéissance et de la chasteté, et qui y serait revenu d'une manière nouvelle, et radicale.

Les martyrs des premiers siècles demeurent un modèle de vie consacrée, de vie à la suite du Christ (sainte Catherine, martyre au IV^e s., sainte Ursule et les Onze Mille Vierges, dont le martyr est situé entre le III^e et le V^e s.).

Ce qui semble sûr, c'est qu'avec la fin des persécutions apparaissent de manière plus visible et systématique, les premières formes de vie consacrée. Il fallait en effet trouver de nouvelles voies pour se mettre à la suite du Christ, et donner radicalement sa vie.

B. La vie consacrée dans la Bible

Ce phénomène est déjà présent dès le début de l'ère chrétienne. Saint Jean-Paul II évoque le cas

⁴ Les persécutions de Néron (54-68), auxquelles la tradition rattacherait les martyrs de Pierre et de Paul de Tarse ; de Domitien (81-96) ; de Trajan (98-117) ; de Marc Aurèle (161-180), les martyrs de Lyon (sainte Blandine) ; de Septime Sévère (193-211) ; de Maximin le Thrace (235-238) ; de Dèce (249-251), le martyr de Fabien ; de Valérien (253-260), les martyrs de Laurent de Rome et Cyprien de Carthage ; d'Aurélien (270-275) ; et de Dioclétien (284-305), la dernière et la plus grave des persécutions.

de « l'antique ordre des vierges, dont nous avons trace dans les communautés chrétiennes depuis les temps apostoliques » ainsi que le retour à la consécration des veuves « connue depuis les temps apostoliques (cf. 1 Tm 5, 5.9-10 ; 1 Co 7, 8) »⁵. Ainsi, on trouve mention des quatre vierges (παρθεῶνοι, en grec) qui prophétisaient dans les *Actes des Apôtres*⁶, ou encore les veuves dont parle la première épître à Timothée, ou encore les célibataires (τοις αἰγαῶμοις) et veuves (ταῖς χηραις) de l'épître aux Corinthiens, cités en référence par le pape.

Entre autres, Justin, en 150, parle d'« un grand nombre d'hommes et de femmes, devenus disciples du Christ dans leur jeunesse, demeurant intacts jusqu'à l'âge de 60 ou 70 ans »⁷. Les témoignages ne manquent pas de ces *parthenoi*, de l'un et l'autre sexe, qui vivent au cœur de communautés chrétiennes : ascèse, célibat, culte, œuvre de charité ; une place à part, reconnue, par les communautés ; pas d'engagement, à proprement parler, mais une stabilité.

On trouve encore mention des fils et filles du pacte ou de l'alliance (*fili i foederis*, les « *bnay* »)⁸, un regroupement d'hommes et de femmes, qui ne sont pas moines, vivent au sein de la communauté, et sans être ordonnés, sont associés au ministère des clercs. Nous sommes déjà au IV^e siècle.

La vie consacrée est vécue de manière isolée ou individuelle, même lorsque pour des raisons pratiques, ces personnes vont se regrouper.

C. Les diaconesses

Qu'en est-il de ces diaconesses, évoquées par saint Paul, dans son épître aux Romains (16, 1-2), saluant « Phoebé, notre sœur, qui est diaconesse de l'Église de Cenchrées » qui fut une protectrice pour nombre de chrétiens ? Cette question suscite aujourd'hui de l'intérêt, de la curiosité, voire un peu de fantasmes. Le ministère de ces diaconesses est attesté par les Pères de l'Église. Saint Clément d'Alexandrie (vers 150-215), dans son *Commentaire sur 1 Corinthiens 9:5, Stromata 3,6,53.3-4*,

⁵ JEAN-PAUL II, « Exhortation Apostolique post-synodale *Vita Consecrata* », n° 7, art. cit., p. 353.

⁶ Cf. Ac 21, 9.

⁷ I Apologia 15, 7.

⁸ Cf. écrits de saint Ephrem († 373) pour Nisibe, Edesse ; de saint Aphraat († 345) en Perse.

Dès le début de l'ère chrétienne, la vie consacrée est vécue de manière isolée et individuelle, même lorsque pour des raisons pratiques, ces personnes vont se regrouper



P. Bruno Gerthoux, intervention du 13 mars 2018, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché M. Devif.

assimile ces diaconesses à ces femmes croyantes évoquées par saint Paul, qui pourvoient aux besoins matériels des apôtres⁹.

Dans une de ses lettres, Pline le Jeune (vers 61-115) atteste l'existence de ces diaconesses lorsqu'il parle de « deux servantes », comme de diacres qu'il torture au cours d'un interrogatoire. La *Didascalie des apôtres* est le plus ancien document qui aborde le rôle spécifique de diacres hommes ou femmes. L'auteur incite à nommer des diaconesses pour prendre soin de femmes, lorsqu'il n'est pas approprié d'envoyer un homme. Les Pères de l'Église du IV^e siècle (Épiphane de Salamine, Basile de Césarée, Jean Chrysostome, et Grégoire de Nysse) reconnaissent le fait des femmes ordonnées diacres, ou qui au moins, reçoivent une imposition des mains, comme aujourd'hui pour la consécration des vierges. Nous les voyons associées au ministère des apôtres, sans pour autant faire partie de l'ordre sacré, elles se distinguent du reste de la communauté chrétienne, non pas comme vierges, ni comme veuves, mais comme des femmes dévouées aux œuvres de charité. Sont-elles ordonnées ? Elles reçoivent une imposition des mains, comme le prévoit aujourd'hui encore le rituel de consécration des vierges. Ce n'est pas pour autant une ordination.

Elles semblent avoir disparues sous cette forme au IV^e siècle. Je suis assez d'accord avec une réflexion de M^{gr} Dupanloup écrivant dans son journal : « Les diaconesses, qui seront plus tard les Dames, les Sœurs de charité »¹⁰. Ces premières formes de vie consacrée ont survécu, sous d'autres formes. Dans ces débuts, il n'y a rien de très institutionnel : des individus, des deux sexes, qui se consacrent à Dieu, qui le suivent radicalement, en donnant leur vie, et selon les cas, associés au ministère des apôtres ou dévoués aux œuvres de charité. S'il n'y a pas de groupe à proprement parler, il y a des « catégories » : veuves, vierges, diaconesses, ce qui est déjà un début d'organisation, d'institution, en tout cas de reconnaissance par la communauté chrétienne.

III. Le modèle ascétique (IV^e-IX^e siècles)

A. Situation politique et humaine du haut Moyen Âge

L'antiquité tardive et le haut Moyen Âge sont des périodes de transition. Nous passons d'un monde

à un autre. En 476, l'empereur d'Occident est déposé, mais cela est l'aboutissement d'un long processus d'affaiblissement. En outre, avec la chute de l'Empire romain et celle du monde dit « civilisé », ce sera la place libre pour les invasions barbares, avec son lot d'insécurité. Dans un monde ébranlé, dont les structures politiques sont fragiles, les évêques et l'Église vont jouer un rôle important.

B. Les premières règles

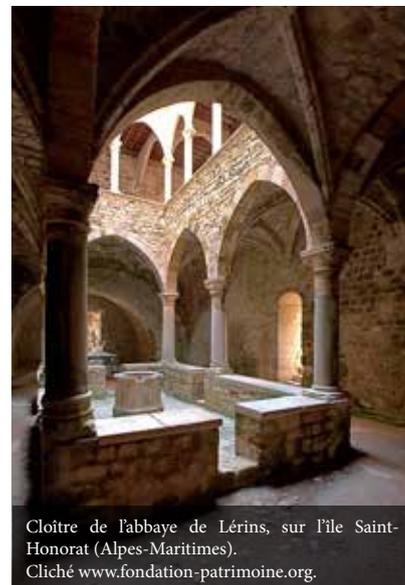
À la fin du III^e siècle, en Orient, en Haute-Égypte, on peut déjà constater la naissance des premières formes de vie religieuse à la suite de saint Antoine (parti au désert en 271), sous une forme plutôt érémitique, et de saint Pacôme, qui organisa la vie cénobitique. Il s'agit d'une première forme stable de vie religieuse, puisque les religieux y vivent sous une « *regula* » (κανων), qui désigne d'abord une manière de vivre, puis peu à peu inclura aussi les textes qui exposent cet idéal. Il s'agit, de manière pragmatique, d'organiser cette vie commune.

C. Les quatre types de vie monastique

À la fin du IV^e siècle, on peut distinguer quatre types monastiques : l'érémitisme simple ; le cénobitisme antonin qui est un rassemblement pratique d'ermites ; le cénobitisme pacômien qui connaît un début d'organisation de la vie, de la prière et du gouvernement ; le cénobitisme basilien aux formes plus souples et familiales, avec une perspective, sinon missionnaire, au moins de partage et d'attention aux plus pauvres.

D. Introduction de la vie monastique en Occident

En fait, la vie monastique naît partout en même temps sous des formes variées et adaptées aux conditions et nécessités du lieu. En Occident, il y aura trois grands foyers du monachisme : Marmoutiers, Lérins, Marseille. Née en Orient, la vie monastique, reconnue mais encore imprécise, arrive en Occident par



Cloître de l'abbaye de Lérins, sur l'île Saint-Honorat (Alpes-Maritimes).
Cliché www.fondation-patrimoine.org.

⁹ Cf. aussi ORIGÈNE, *Commentaire sur Romains 10:17*, Migne, PG XIV, col. 1278 A-C.

¹⁰ Félix DUPANLOUP (M^{gr}), *Journal*, 1865, p. 267.

Marseille (Cassien¹¹, IV^e-V^e s.) et Trèves (Vie de saint Antoine) et devient pratiquement le modèle prédominant, sinon exclusif, de toute vie consacrée – voire plus généralement de toute ascèse et de toute vie sainte¹². La vie monastique d'alors se

La vie monastique d'alors se distingue par l'obéissance, mais ni par une règle spécifique, ni par un apostolat distinct

distingue par l'obéissance, mais ni par une règle spécifique, ni par un apostolat distinct. La vie des monastères et la vie religieuse sont rythmées, comme les paroisses, par les offices et le travail. Aussi coexistent de nombreuses traditions et règles : saint Martin, saint Augustin, la tradition de Lérins avec Jean Cassien, saint Colomban, saint Benoît, etc.

En fait, durant cette période, on trouve toute forme de vie consacrée : solitaire et individuelle, au service des œuvres de charité, en communauté dans la cité, en communauté hors de la cité, même si à partir de la fin du III^e siècle, la vie consacrée tend à prendre une forme plutôt monastique.

E. Le tournant du IX^e siècle

Ce tournant correspond avec la fin du haut Moyen Âge. Comme le fit l'empereur Justinien (vers 452-565) pour unifier la vie consacrée et se préserver de toute anarchie, en exigeant pour les cénobites une vie commune totale et la présence d'un supérieur, Charlemagne (742/748-814) voulut mettre de l'ordre dans la vie religieuse en Occident.

Il fallait choisir : vie monastique sous la règle de saint Benoît (480-547) ou vie commune des clercs selon la règle de saint Chrodegang († 766). À sa suite, au IX^e siècle, l'empereur Louis le Pieux, a imposé la réforme bénédictine de saint Benoît d'Aniane à tous les monastères de l'Empire. Il n'y a pourtant pas d'ordre à proprement parler, mais seulement des monastères autonomes qui vivent selon la même règle.

¹¹ Ioannis Kassianos / Ιωάννης Κασσιανός / Iohannes Cassianus, appelé Jean Cassien en français, né entre 360 et 365 en Scythie mineure (actuelle Dobrogée roumaine), et mort entre 433 et 435 à Marseille, est un moine et homme d'Église méditerranéen qui a marqué profondément les débuts de l'Église en Provence au V^e siècle. Il est le fondateur de l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Il a laissé une œuvre doctrinale importante, dont les *Institutiones cénobitiques* (*De Institutis cœnobiiorum et de octo principalium vitiorum remediis*, écrit vers 420) et les *Conférences* (*Conlationes ou Collationes*), ouvrages consacrés à la vie monastique, qui ont profondément influencé le monachisme occidental du V^e siècle à nos jours, notamment en raison de leur reprise dans la règle de saint Benoît, mais aussi parce qu'ils s'appuyaient sur l'expérience que fit Cassien du grand monachisme oriental, celui des déserts de Palestine et d'Égypte. Cassien établit un pont entre le monachisme d'Orient et celui d'Occident.

¹² Il n'est qu'évoquer la diffusion qu'a pu avoir l'*Imitation de Jésus Christ*, écrite par un moine pour des moines.

Ce qui fut un instrument d'unification politique et culturelle de l'Empire, ne fut pas sans conséquence pour la vie consacrée, positivement pour l'unité de la vie monastique et de son gouvernement, négativement, au sens d'un nivellement de la vie consacrée à la seule forme monastique. Cette influence a perduré pratiquement jusqu'à la

Constitution

Conditae a Christo de

Léon XIII : pour être un ordre religieux reconnu, il fallait entrer dans le cadre prévu. Toutefois, on rencontrera encore des religieux vivant dans le monde, sans autre règle ou monastère que leur dépendance à l'évêque.

Ce qui fut un instrument d'unification politique et culturelle de l'Empire, ne fut pas sans conséquence pour la vie consacrée, positivement pour l'unité de la vie monastique et de son gouvernement, négativement, au sens d'un nivellement de la vie consacrée à la seule forme monastique

IV. Le modèle monastique (X^e-XIII^e siècles)

A. Deux réformes centralisatrices

Le développement et la diffusion de la vie monastique conduisent à deux réformes centralisatrices marquantes – entre autres – en vue de maintenir la discipline interne des monastères et la fidélité à leur consécration.

D'une part, il y a Cluny, rassemblant autour d'un même Père abbé des prieurés disséminés un peu partout et d'anciennes abbayes adoptant la discipline et la coutume de Cluny. L'abbaye de Cluny a été fondée en 910. L'abbé Odon (entre 878 et 888-942) qui entreprend sa réforme, obtient du pape de garder les maisons réformées sous sa juridiction, puis Odilon de Mercœur (962-1048) impose aux monastères réformés son autorité directe. En pratique, il existe alors trois catégories de maisons : les prieurés soumis, les abbayes soumises, les abbayes assujetties ou ordonnées ayant conservé une certaine autonomie. L'une des finalités de cette réforme fut de soustraire les maisons isolées à l'arbitraire des seigneurs locaux, mais cela eut aussi pour conséquence de les soustraire à l'autorité des évêques !

D'autre part, il y a Cîteaux – fondée en 1098, organisée par Étienne Harding, mort en 1134, qui la dote de la *Carta Caritatis* en 1119, et développée



Portrait de saint Bernard de Clairvaux. Cliché www.abbayedefontenay.com.

avec saint Bernard (vers 1090-1153) –, qui s'organise à partir d'un chapitre général périodique pour compléter et interpréter la règle, et prévoir la visite des monastères. On sait combien le chapitre est important pour la vie consacrée, lorsqu'on parle avec un religieux il est toujours soit en chapitre, soit en préparation d'un chapitre. C'est un moyen important pour assurer l'unité et la fidélité de la vie consacrée.

B. De nouvelles fondations

Dans la lignée de la réforme voulue par le pape Grégoire VII (1073-1085), affirmant l'indépendance de l'Église et des clercs, et promouvant la réforme du clergé, de nombreuses fondations nouvelles se firent entre le XI^e et le XII^e siècles. Ces fondations se distinguent du modèle monastique, sans pour autant s'en éloigner radicalement.

Il y a les fondations de type érémitique (Camaldules en 1012, Vallombreuse en 1013, Grandmont en 1076, Chartreuse en 1084, Carmes en 1156 assimilés plus tard aux ordres mendiants en 1245). Elles ne remettent pas en cause les fondations antérieures, mais au sein de ces monastères qui sont partie prenante de la vie sociale, religieuse, politique, économique de la société, un besoin se fait sentir de vivre plus radicalement la pauvreté, la solitude et l'idéal de vie fraternelle. Il y a également les fondations de type proprement canonial (Saint-Ruf, 1039 – 1 100 maisons en 1151 –, Prémontré, 1120-1121, Saint-Victor, 1173), qui

allient, sous la règle de saint Augustin, à la fois une forme de vie régulière et un apostolat sans spécialisation. À côté de celles-ci, on voit fleurir les hospitaliers (Antonins, 1098, Malte, 1113, Saint-Esprit, 1180, qui seront plus ou moins soumis au statut de chanoines réguliers), les ordres militaires (Calatrava, 1158), ou les ordres rédempteurs (Trinitaires, 1198, Mercédaires, 1223), qui auront le souci de répondre à un besoin, un apostolat particulier en joignant vie consacrée et apostolat. Les ordres rédempteurs se fondront dans les cadres un peu étroits prévus par le droit, inadaptés à ce qu'ils sont, ils n'en demeurent pas moins l'anticipation de ce que seront les communautés religieuses vouées aux œuvres de charité.

La vie consacrée féminine se développe à l'ombre des fondations masculines. S'il peut exister des femmes qui vivent isolément une consécration individuelle, la tendance est à les regrouper, au moins sous la forme la plus souple de chanoinesses séculières. Quoi qu'il en soit, durant cette période, aucune vie consacrée féminine n'est conçue sans cloître : *aut maritus, aut murus* !

Dans cette période, même si elles n'adoptent pas la règle monastique bénédictine, la mise en œuvre de leur vie, l'organisation, le gouvernement, etc., de ces fondations s'inspirent, en s'adaptant, de la tradition monastique commune. Chaque maison, quelle que soit l'organisation centralisatrice, demeure indépendante avec un supérieur majeur propre. Ces ordres adopteront plutôt la règle de saint Augustin, mais pas seulement, adaptée à la fois à la vie commune et à l'exercice de l'apostolat. L'ascétisme demeure la marque propre de la vie consacrée dans cette période, d'abord marquée par la virginité, puis par une certaine recherche de solitude, isolément ou en groupe de manière plus ou moins organisée. Ce sont les éléments visibles de la vie consacrée qui prédominent : communauté, autonomie, prière organisée, règle, habit, stabilité.

V. Les ordres mendiants (XIII^e-XV^e siècles)

A. Un renouveau de la vie religieuse, dans la forme et le fond

Le XIII^e siècle est marqué par la fondation d'ordres qui se spécialisent dans les tâches

À partir du XIII^e siècle, l'ascèse rigoureuse et la recherche de solitude ne sont plus des objectifs pour eux-mêmes ou des priorités, mais des moyens au service de l'apostolat

à accomplir et par la mobilité des membres de ces instituts, et pour lesquels l'ascèse rigoureuse et la recherche de solitude ne sont plus des objectifs pour eux-mêmes ou des priorités, mais des moyens au service de l'apostolat. La fondation des ordres mendiants a représenté une véritable rupture dans l'approche de la vie consacrée, même si le modèle fondamental est demeuré monastique, avec les adaptations propres aux exigences de ces formes de vie. Les maisons religieuses sont désormais plus proches des cités, et les religieux exercent un apostolat auprès des fidèles, et cela souvent en concurrence avec le clergé séculier, en tout cas sur le même terrain.

Lorsque saint François rassemble ses premiers disciples en 1210, il n'a pas l'intention de fonder un ordre nouveau. Ce qui l'a motivé, le point de départ, c'est la prédication. La pratique des conseils évangéliques n'est qu'une conséquence de cette finalité et au service de celle-ci. La logique diffère un peu : on n'entre pas dans un monastère pour vivre les conseils évangéliques, on suit les conseils évangéliques afin de pouvoir vivre la prédication. Chacun selon son charisme : les frères prêcheurs (1215), les Ermites de saint Augustin (1243), les Carmes (fondés en 1209 en Terre Sainte, organisés en ordre monastique mendiant à leur retour en Europe en 1247) allient la pratique intégrale des conseils évangéliques et l'apostolat dans le monde.

B. Un nouveau contenu

Face à la prolifération de fondations, le IV^e concile de Latran en 1215 ordonne que toute fondation religieuse nouvelle devra se rattacher à l'une des quatre grandes règles suivantes, ou ordres : saint Basile (fin IV^e s.), saint Augustin (fin V^e s.), saint Benoît (moitié du VI^e s.) ou saint François

(pourtant bien postérieure aux autres). Nous sommes dans la lignée des réformes voulues par les empereurs au IX^e s. Concrètement, seuls sont considérés comme des ordres religieux ceux qui, ayant adopté l'une de ces règles, sont approuvés par le Saint Siècle, et reconnus comme tels.

À la même époque, Cîteaux est chargé d'apprendre aux autres moines la tenue des chapitres généraux, ainsi naissent les premières congrégations monastiques.

C. Un nouveau pensé

C'est dans cette période que s'élabore, à l'Université de Paris, la théorie des « états de perfection » à l'occasion de la dispute entre mendiants et séculiers. Jusqu'alors, dans les monastères, la profession est un engagement un peu informel sur le fond (bénédictins, chartreux : stabilité, obéissance, conversion des mœurs) :

« La vie religieuse (ou, comme l'on dit alors régulière) se définit (et ceci jusqu'en 1917) par l'émission des trois vœux solennels de religion, dans un Ordre approuvé ou entre les mains de l'évêque. Le vœu solennel, expliquent les canonistes, est un vœu auquel s'ajoute un élément extrinsèque : changement d'habit ou de statut (chez les religieux) ou réception d'un ordre sacré (chez les sous-diacres). Le vœu simple est le vœu d'entrer en religion. »¹³

Quoi qu'il en soit, pour les femmes, la profession des conseils évangéliques s'accompagne de la clôture. Toutefois, dès le XV^e s., à la faveur des Tiers-Ordres, se développent des regroupements de sœurs grises ou noires de pieuses femmes qui vivent sans vœux reconnus.

Dès le XV^e s., à la faveur des Tiers-Ordres, se développent des regroupements de sœurs grises ou noires de pieuses femmes qui vivent sans vœux reconnus

Est donc considéré comme religieux, au sens strict, la personne qui a émis les vœux solennels dans un ordre approuvé. Seuls les membres d'un ordre religieux peuvent prononcer les vœux solennels. Les vœux temporaires sont obligatoirement des vœux simples.

Au-delà de cet apport spécifique, je voudrais insister sur un point, même s'il dépasse le cadre chronologique de cette partie. Quelle est la différence canonique entre vœux solennels et vœux simples ?

¹³ G. FRANSEN, « Évolution du droit des religieux », *Vie Consacrée*, 1983, p. 153.



Réunion du chapitre chez les Trappistes d'Oelenberg (Frédéric Lix, 1889). Cliché fr.wikipedia.org.

Les vœux perpétuels ne peuvent être émis que par les réguliers ou membres des ordres religieux proprement dits. Dans cette catégorie entrent les moines, les mendiants et plus tard les ordres de clercs réguliers. Ces vœux rendent non seulement illicites mais aussi invalides tous les actes en opposition aux vœux.

Les vœux simples rendent seulement illicites les actes qui y seraient contraires. Les vœux temporaires sont toujours des vœux simples. Ce sont ces vœux qui sont émis par les membres des congrégations et instituts religieux qui ne sont pas des ordres religieux reconnus. Dans ces congrégations à vœux simples, les membres qui vivent « comme des religieux » ne sont pas reconnus canoniquement comme tels.

Concrètement, la grande différence, c'est que par les vœux simples, la personne qui les professe renonce seulement à l'usufruit de ses biens, tout en conservant la nu-propriété, tandis que celui qui professe des vœux solennels doit renoncer à l'usufruit, bien-sûr, mais aussi à la nu-propriété de ses biens.

Autre subtilité de vocabulaire, seuls les ordres religieux ont une règle, ce qui en fait des réguliers. Les congrégations à vœux simples, quand bien même elles s'inspirent pour cela des règles, doivent appeler leurs lois fondamentales « constitutions »¹⁴.

VI. Les fondations de la Réforme catholique (XVI^e-XVII^e siècles)

A. Des fondations adaptées à la Réforme catholique

Au XVI^e siècle, un large besoin de réforme se fait jour, c'est vrai aussi dans la vie religieuse. Avant même le concile de Trente, les ordres anciens vont connaître un certain renouveau grâce à des personnalités charismatiques qui vont fédérer les volontés. Par ailleurs, les fondations qui étaient sur le modèle monastique ont souvent laissé de côté le clergé séculier. Ce qui est marquant dans cette période, ce sont les fondations de congrégations de clercs réguliers qui s'éloignent, dans l'organisation de leur vie religieuse, et même dans le gouvernement, du modèle monastique.

La première fondation est celle des théatins, fondés par Gaëtan de Thiene qui voulut une congrégation de clercs réguliers. Il y a, dans cette lignée, les Barnabites d'Antoine-Marie Zaccaria, les Somasques de Jérôme Émilien. Dans ce mouvement se créent aussi des branches féminines

dévouées aux œuvres, mais bientôt il faudra adopter la clôture pontificale.

Les formes canoniques de la vie consacrée s'adaptent et s'ajustent aux besoins du temps, selon les inspirations des fondateurs. Il s'agit moins de faire entrer tout le monde dans un même cadre, unique, avec des ajustements, que de trouver pour chacun le cadre juri-

dique qui lui est propre et permettra de servir au mieux les objectifs que se donnent ces instituts. C'est ainsi que va naître le fameux oratoire de saint Philippe Néri : chaque maison est autonome, comme un monastère ; le prévôt est supérieur majeur ; les membres sont clercs, ne font pas de vœux et ne sont pas religieux.

B. Les vœux simples

Ce qui est significatif, c'est le cas de la Compagnie de Jésus fondée en 1539. Elle fait partie des ordres de clercs réguliers. C'est une organisation régulière très centralisée, dont les membres ne sont pas tenus à l'office choral. Les membres sont répartis entre profès, scholastiques et frères coadjuteurs. Seuls les profès font profession des vœux solennels, les autres professent des vœux simples. La question était de savoir si ces derniers étaient ou non des religieux. Le pape Grégoire XIII en 1584 leur reconnaît ce statut. Certains ont pu penser qu'il s'agissait d'un privilège. Or, quelques années après, la congrégation des Prêtres de la Doctrine Chrétienne fondée à Avignon par le bienheureux César de Bus, en 1592, puis approuvée par le pape Clément VII en 1597, fut reconnue comme une authentique congrégation religieuse à vœux simples. Les membres sont canoniquement considérés comme des religieux, même sans les vœux solennels (c'est-à-dire la profession des vœux dans un ordre approuvé). Une porte est ouverte, ou plutôt entrouverte.

C. Fondations féminines

Saint François de Sales fonde la Visitation en 1610 ; en 1615, il ouvre la maison de Lyon. En 1618, Rome érige la Visitation en ordre religieux formel, les religieuses sont alors tenues à la clôture. En 1633, saint Vincent de Paul fonde les Filles de la Charité, et celles qui sont devenues le modèle, la figure de la religieuse, ne sont pour autant pas, canoniquement des religieuses, puisqu'elles ne font que des

Les formes canoniques de la vie consacrée s'adaptent et s'ajustent aux besoins du temps, selon les inspirations des fondateurs

¹⁴ S. C. des Évêques et Réguliers, *Normes*, 28 juin 1901, n° 32.

vœux simples. Pour saint François de Sales, il était important que ses filles fussent religieuses, c'est-à-dire que leur profession fût reconnue et reçue comme telle par l'Église, et par conséquent, l'Église exigea qu'elles fussent cloîtrées. Pour saint Vincent de Paul, il importait peu que ses filles fussent reconnues canoniquement comme religieuses, pour autant qu'elles en vivaient la réalité. Les œuvres de charité demeuraient une priorité.

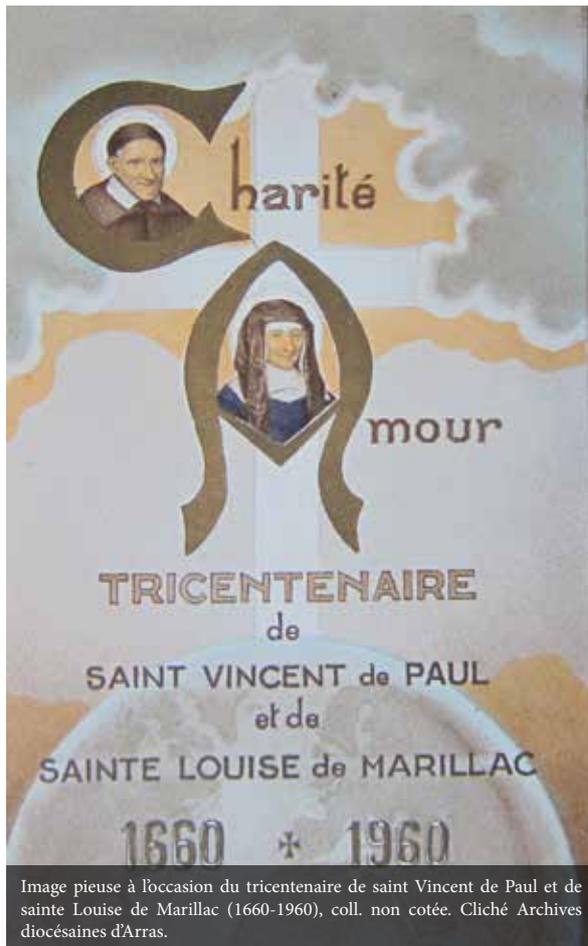


Image pieuse à l'occasion du tricentenaire de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac (1660-1960), coll. non cotée. Cliché Archives diocésaines d'Arras.

Les XVI^e et XVII^e siècles ont connu de nombreuses fondations de filles pieuses, de religieuses séculières, à vœux simples, qui de ce fait n'étaient pas tenues à la clôture stricte, mais qui n'étaient pas non plus, à proprement parler, considérées canoniquement comme des religieuses. Ainsi en France, en 1790, « on comptait dans le royaume de France quelques 55 500 religieuses, mais seulement 44 000 au sens canonique du terme, les filles séculières n'en étant pas. »¹⁵ Quant au concile de Trente, il ne s'est préoccupé que de la réforme des ordres anciens, prévoyant une très grande centralisation, et réaffirmant la nécessité de la clôture pour la vie religieuse féminine.

VII. Vers la reconnaissance des congrégations à vœux simples (XVIII^e-XIX^e siècles)

Après la réforme du concile de Trente, le pape saint Pie V imposa les vœux solennels pour les ordres masculins et la clôture stricte pour les ordres féminins. Un certain nombre d'instituts ne voulant pas se soumettre à cette discipline stricte s'organisèrent en marge de la vie religieuse au sens strict, même s'ils en adoptèrent certains usages (vie commune, prière au chœur, organisation, habit). Ces instituts s'organisèrent en communautés, sous l'autorité d'un supérieur et se lièrent par des vœux (vœux simples), *ad instar religiosorum* (comme des religieux). Ils le faisaient souvent avec l'approbation des évêques, lesquels se réservaient le droit d'intervenir dans l'ordre interne de l'institut – ce qu'ils n'auraient pas pu faire pour les ordres exempts.

Un certain nombre d'instituts ne voulant pas se soumettre à cette discipline stricte s'organisèrent en marge de la vie religieuse au sens strict, même s'ils en adoptèrent certains usages

Ces congrégations se développèrent et proliférèrent particulièrement au cours du XIX^e siècle, poursuivant souvent une tâche apostolique précise, et organisées en congrégations centralisées. Elles feront l'objet d'une constitution apostolique du pape Léon XIII¹⁶ en 1900, par laquelle les engagements des membres seront reconnus comme vœux religieux publics, c'est-à-dire professés *in nomine ecclesiae*. C'est cette constitution qui sera essentiellement la source de la norme canonique du code de droit canonique de 1917 pour la vie religieuse, et c'est alors que ces congrégations seront à proprement parler reconnues comme religieuses. Parmi ces instituts à vœux simples, certains furent soustraits à la juridiction des évêques, à cause de leur expansion, et devinrent de droit pontifical. Ainsi, une nouvelle catégorie était créée entre les instituts de droit diocésain et les ordres exempts (instituts de droit diocésain, instituts de droit pontifical, instituts exempts).

Les congrégations à vœux simples présentent une forme de vie religieuse plus souple et qui n'est pas soumise aux mêmes exigences de forme et de discipline que pour les religieux à vœux solennels, et s'adapte plus facilement aux buts et tâches apostoliques que se sont fixés ces instituts, qui prennent

¹⁵ Gérard CHOLVY, *Le XIX^e, Grand siècle des religieuses françaises*, Arège, 2012, p. 5.

¹⁶ LÉON XIII, « Constitution Apostolique *Conditae a Christo* », 8 décembre 1900, *Acta*, XX, p. 317-337.

souvent une grande place dans la vie et le charisme de l'institut.

VIII. Les apports du XX^e siècle

A. Une nouveauté : les instituts séculiers de vie consacrée

Une autre étape intéressante et significative est la reconnaissance par Pie XII des instituts séculiers de vie consacrée. Cette forme de vie consacrée a longtemps cherché sa place (depuis le XVI^e-XVII^e s. : à l'exemple des Filles de Saint-Eutrope à Avignon). C'est Pie XII qui la lui donnera, et ainsi soulignera la valeur propre de la vie consacrée dans toutes ses nuances et sa richesse. Dans la constitution *Provida Mater*, le pape Pie XII déclare :

« Nous dirigeons en ce moment notre sollicitude vers ces associations qui s'efforcent, à la face de l'Église et au for externe, selon l'expression juridique, de conduire leurs membres à une vie de solide perfection. Il n'est cependant pas question ici de tous les groupements qui recherchent sincèrement la perfection chrétienne dans le siècle, mais seulement de ceux qui, dans leur constitution interne, dans l'ordonnance hiérarchique de leur gouvernement, dans le don plénier libre de tout autre lien qu'ils exigent de leurs membres proprement dits, dans la profession des conseils évangéliques, dans leur manière enfin d'exercer les ministères et l'apostolat, se rapprochent davantage de ce qui constitue la substance des états canoniques de perfection et spécialement des Sociétés sans vœux publics (Tit. XVII), bien qu'elles adoptent d'autres formes de vie extérieure que celle de la communauté religieuse. »

Le caractère propre des instituts de vie consacrée est déterminé par la constitution interne, l'ordonnance hiérarchique du gouvernement, le don plénier des membres, la profession des conseils évangéliques, l'exercice même du ministère et de l'apostolat

La formulation nuancée du pape est très intéressante. Relevons plusieurs points.

Il s'agit d'associations de personnes, de fidèles du Christ, en vue d'un bien qui est celui d'une solide perfection. Mais il ne s'agit pas de n'importe quelles associations. Ce qui les caractérise est déterminé par la constitution interne, l'ordonnance hiérarchique du gouvernement, le don plénier des membres, la profession des conseils évangéliques, l'exercice même du ministère et de

l'apostolat. C'est-à-dire qu'il y a une certaine stabilité, et que ces associations ne sont pas simplement des œuvres de soutien. Cela, dit le pape, c'est la substance même des états canoniques de perfection. Alors qu'elle est la différence entre les uns et les autres ?

Le pape répond en disant que ces associations adoptent d'autres formes de vie extérieure que celle de la communauté religieuse, précisément parce que leur consécration n'est pas religieuse, mais dans le siècle (concrètement, sans habit religieux, sans vie commune).

L'apport singulier de cette reconnaissance est de mettre en évidence ce qui fait la substance de la consécration, indépendamment ou plus exactement en la distinguant de la forme. Il y a bien consécration, avec les éléments qui la caractérisent, mais ce n'est pas une consécration vécue sous la forme d'une vie communautaire religieuse, ni avec un habit, ni avec une certaine coupure du monde. Il y a la même substance, mais il n'y a pas la même forme. Nous sommes bien loin de la conception médiévale de la vie religieuse, puisque, précise encore le canon 711 du CIC : « du fait de sa consécration, le membre d'un institut séculier ne change pas sa condition canonique propre dans le peuple de Dieu, qu'elle soit laïque ou cléricale. »¹⁷

B. Un renouvellement : les sociétés de vie apostolique

Allons encore un peu plus loin. Le code de 1983 donne aux sociétés de vie apostolique un statut juridique positif par rapport aux sociétés qui étaient définies par le code de 1917 comme des sociétés de vie commune sans vœux :

« Aux côtés des instituts de vie consacrée prennent place les sociétés de vie apostolique, dont les membres, sans les vœux religieux, poursuivent la fin apostolique propre de leur société et, menant la vie fraternelle en commun tendent, selon leur mode de vie propre, à la perfection de la charité par l'observation des constitutions. »¹⁸

Cette notion est donc récente, mais elle vient apporter une réponse à de nombreuses attentes (comme les Filles de la Charité de saint-Vincent-de-Paul qui est un SVA)¹⁹. Clairement, il ne s'agit

¹⁷ CIC 711 : « *instituti saecularis sodalis vi suae consecrationis propriam in populo Dei canonicam condicionem, sive laicalem sive clericalem, non mutat...* »

¹⁸ CIC 731 § 1 : « *instituti vitae consecratae accedunt societates vitae apostolicae, quarum sodales, sine votis religiosiis, finem apostolicum societatis proprium prosequuntur et, vitam fraternam in communi ducentes, secundum propriam rationem, per observantiam constitutionum ad perfectionem caritatis tendunt.* »

¹⁹ SVA : société de vie apostolique.

pas d'instituts de vie consacrée. Toutefois nous pouvons relever des aspects intéressants pour l'approche et la compréhension de la vie consacrée.

En effet, tout d'abord, le terme « *accedunt* » pour dire que les sociétés de vie apostolique prennent place à côté des instituts de vie consacrée, montre d'une part que ces SVA s'en distinguent, mais d'autre part, qu'elles leur ressemblent aussi sans pouvoir ni devoir y être assimilées. La formulation est intéressante, car elle met en évidence que si la vie consacrée ne s'identifie pas à la vie religieuse, celle-ci garde une valeur de référence pour toute forme de consécration, mais référence ne veut pas dire modèle ou exemple. Il y a des caractéristiques des SVA qui conduisent à les traiter comme des instituts de vie consacrée, sans pour autant que les membres soient tenus aux mêmes exigences.

Les initiateurs de ces sociétés de vie apostolique peuvent être reconnus dans les personnes de saint Philippe Néri et l'Oratoire (1564), mais aussi saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac au XVII^e siècle. Ne serait-ce que dans le vocabulaire, saint Vincent de Paul, sans mépriser la vie religieuse, veut s'en distinguer. Il décrit les Filles de la Charité dans un texte du 24 août 1659 comme « n'ayant pour monastère que les maisons des malades et celle où réside la supérieure, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'église paroissiale, pour cloître les rues de la ville, pour clôture l'obéissance, ne devant aller que chez les malades ou aux lieux nécessaires pour leur service, pour grille la sainte crainte de Dieu, pour voile la sainte modestie, et ne faisant point d'autre profession pour assurer leur vocation... »²⁰ À partir de là se développeront de nombreuses sociétés, dont beaucoup de sociétés missionnaires.

Ces SVA sont caractérisées par leur finalité apostolique qui les distingue des IVC²¹, où l'apostolat est second par rapport à la consécration, et que met bien en évidence le texte de saint Vincent de Paul. Les membres d'une société de vie apostolique veulent, à un titre nouveau, se dévouer à un apostolat particulier. En outre, la vie fraternelle en commun fait partie de la vie des sociétés de vie apostolique. Enfin, il est fait mention de l'aspiration des membres à la perfection de la charité. Cette aspiration découle de la grâce du baptême, certes, mais est recherchée à un titre nouveau dans le cadre d'une SVA. Dans une SVA, cette recherche est stimulée par l'accomplissement de l'apostolat

qui est la raison d'être des SVA et la raison pour les membres d'y appartenir, et par la vie fraternelle en commun. Par ailleurs, le canon 731 crée une distinction parmi les SVA²². Certaines se composent de membres qui assument les conseils évangéliques par un lien dont la nature et l'objet doivent être définis par les constitutions. Il y a bien deux catégories de SVA, puisque le canon 732 distingue les canons des normes communes qui s'appliquent à l'une et à l'autre²³. Pour autant, ceux qui assument ces conseils évangéliques n'en font pas nécessairement profession sous la forme de vœux, et quand bien même le feraient-ils, ils ne sont pas pour autant un institut de vie consacrée.

C. Un renouveau : les formes individuelles de vie consacrée

Le code de droit canonique de 1983 a remis à l'honneur deux formes de vie consacrée, non pas sous la forme communautaire, mais sous la forme individuelle : les ermites et l'ordre des vierges consacrées. Ce qui est reconnu, c'est une véritable forme de vie consacrée, même si ce n'est ni avec la vie commune, ni dans un institut, et toutefois, par l'institution canonique, la dimension institutionnelle et stable de ces formes de vie est assurée. Pour les ermites, comme pour les vierges consacrées, cette dimension institutionnelle est assurée par la responsabilité confiée à l'évêque diocésain, qui joue le rôle ou tient la place que peut avoir un supérieur dans une congrégation ou un ordre, sans toutefois être strictement un supérieur religieux. L'évêque est garant de la stabilité de la vie consacrée, assure le lien avec l'Église, veille à la fidélité des consacrés.

Pour les ermites, comme pour les vierges consacrées, cette dimension institutionnelle est assurée par la responsabilité confiée à l'évêque diocésain, qui joue le rôle ou tient la place que peut avoir un supérieur dans une congrégation ou un ordre, sans toutefois être strictement un supérieur religieux

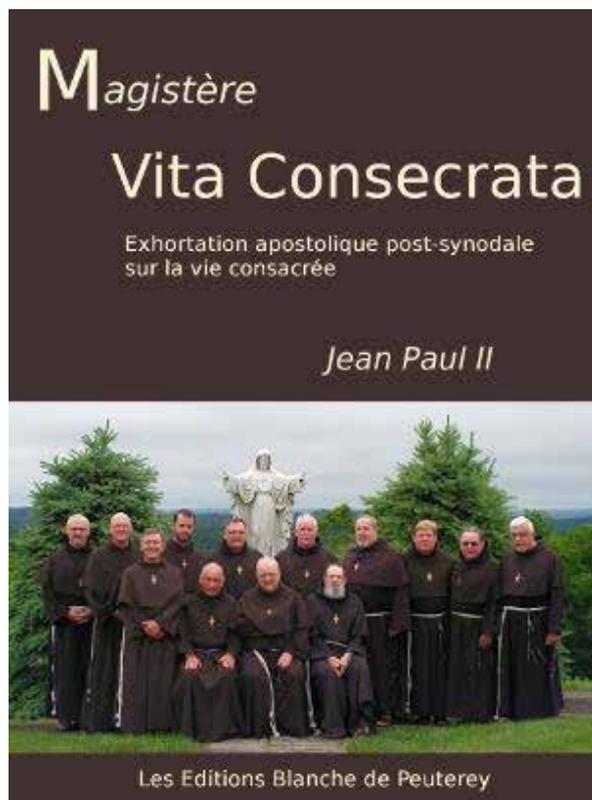
²⁰ *Conférences [de saint Vincent de Paul] aux Filles de la Charité*, Paris, éd. Fernand Combaluzier, Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, 1952, p. 901.

²¹ IVC : institut de vie consacrée.

²² CIC 731 § 2 : « *inter has sunt societates in quibus sodales, aliquo vinculo constitutionibus definito, consilia evangelica assumunt.* » (« il y a parmi elles des Sociétés dont les membres assument les conseils évangéliques par un certain lien défini par les constitutions ».)

²³ CIC 732 : « *quae in cann. 578-597, et 606 statuuntur, societatis vitae apostolicae applicantur, salva tamen uniuscuiusque societatis natura ; societatis vero, de quibus in can. 731 § 2, etiam cann. 598-602* » (« ce qui est établi par les cann. 578-597 et 606 s'applique aux sociétés de vie apostolique, restant sauve la nature de chaque société ; aux sociétés dont il s'agit au can. 731 § 2, s'appliquent aussi les can. 598-602 »).

D. Une ouverture : les nouvelles formes de vie consacrée



Au-delà de ces formes reconnues, répertoriées, le code de droit canonique fait droit aussi aux nouvelles formes de vie consacrée²⁴. La simple mention de ce canon est significative d'un élargissement de la notion de vie consacrée, dont le discernement est confié aux évêques, et la reconnaissance à l'autorité suprême. Même s'il ne s'agit pas strictement d'une nouvelle forme de vie consacrée, l'exhortation apostolique *Vita Consecrata* mentionne la consécration des veuves – dont l'antiquité est attestée – et des veufs²⁵. Cela n'a pas eu encore de répercussions dans le droit canonique latin, alors qu'elle est mentionnée par le CCEO²⁶ au canon 570.

Au terme de ce parcours succinct et qui ne prétend pas être exhaustif, il faut ajouter que le terme même de « vie consacrée » ne fait son apparition qu'avec l'exhortation apostolique *Vita Consecrata*, de 1996. Auparavant on parlait exclusivement de vie religieuse, ou des religieux et des religieuses, et l'on a bien vu comment dans la constitution *Provida Mater* de Pie XII c'est cette vie religieuse – qui se rapprochait plus ou moins de la vie monastique – qui était le modèle de toute vie

consacrée. Cela est significatif d'une évolution de la notion de vie consacrée.

Apparue comme un phénomène de fait, elle s'est d'abord distinguée par une forme extérieure de vie, une ascèse (qui implique nécessairement une ascèse intérieure). Ensuite, pratiquement, la vie consacrée a été assimilée presque exclusivement, ou toujours en référence avec le modèle monas-

tique, à la fois sur le fond par la profession de vœux religieux, et sur la forme (règle, vie commune, office choral, habit...). Toutefois, même cette référence exclusive ne pouvait contenir et prendre en compte toutes les aspirations, et à partir du XIII^e s., en particulier des ordres mendiants par leur apostolat notamment, un assouplissement des formes monastiques a commencé. Cela, finalement, atteint son point culminant avec les instituts séculiers. Le fond est distingué de la forme et permet désormais d'aborder le fait de la vie consacrée plus largement que sous la forme de la vie commune religieuse. Cependant, cette vie commune n'est pas une simple modalité extérieure ou accidentelle, elle n'est pas une simple cohabitation, elle implique une dimension intérieure. Elle aussi est évangélique et apostolique. Ne peut-on penser que c'est cet aspect-là, cette dimension-là qui a sensibilisé aux formes de vie apostolique qui ne sont pas vécues à la suite d'un vœu, mais d'un autre lien, et qui pratiquement conduisent à assumer, d'une manière ou d'une autre, les conseils évangéliques, par le fait même de la vie en commun ? Enfin, avec le concile Vatican II et le code de 1983, nous avons pu redécouvrir des formes anciennes de vie consacrée, non pas sous la forme communautaire, mais sous une forme individuelle : les ermites et l'ordre des vierges. Le même code, en ouvrant la possibilité à la reconnaissance d'autres formes de vie consacrée, nous conduit à nous demander quels sont les critères, les éléments qui font la vie consacrée, et permettent d'en discerner le charisme. Il y a eu tout au long de l'histoire une floraison de nouveaux instituts, de nouvelles formes de vie consacrée, s'appuyant souvent sur ce qui existait déjà, pour s'en distinguer peu à peu jusqu'à trouver la forme qui permette au charisme de trouver sa juste place. Au-delà des changements plus ou moins visibles et accidentels, il y a ce qui constitue le fond, l'essentiel auquel l'autorité s'est toujours attachée pour le discernement des charismes.

La vie consacrée a été assimilée presque exclusivement, ou toujours en référence avec le modèle monastique, à la fois sur le fond par la profession de vœux religieux, et sur la forme

²⁴ Cf. CIC 605.

²⁵ Cf. *Vita Consecrata*, n° 7, § 3.

²⁶ CCEO : Code des canons des Églises orientales.

Le Grand Catéchisme en images du Pèlerin¹

P. Patrick Zago
Archiviste des Augustins de l'Assomption
Province de France

I. Les sources disponibles

En 1940, les Allemands ont embarqué les archives de la Bonne Presse et on ne les a jamais retrouvées

Les sources pour cet exposé devraient se trouver normalement dans les archives de la Bonne Presse qui, jusqu'en 1900, étaient communes avec les archives de la congrégation des Augustins de l'Assomption, mais finalement très peu de choses sont à Rome², à part le courrier du père Bailly et quelques données comptables éparses. De plus, en 1940, les Allemands ont embarqué les archives de la Bonne Presse et on ne les a jamais retrouvées³.

Je me baserai principalement sur les archives des Assomptionnistes à Paris⁴, où l'on possède ce Catéchisme sous ses différents supports : deux exemplaires du *Grand catéchisme en images*, complets et en bon état, chacun constitué de deux tomes (l'un acheté aux Puces, en 1993, l'autre cédé par le service de documentation de Bayard, lors du déménagement de l'entreprise de Paris à Montrouge, en 2008) ; une édition du catéchisme sur plaques de verre pour projections lumineuses ; trente tableaux peints à l'huile sur toile, qui ont servi de modèles pour la chromolithographie ; dix-neuf tableaux muraux entoilés ; et enfin l'édition en format réduit et en noir et blanc, en douze langues différentes⁵. Sont également conservés

dans les archives des Assomptionnistes à Paris, les écrits du P. Bailly (20 volumes, édition dactylographiée), ainsi que l'histoire de la fabrication de ce catéchisme qui a duré 10 ans (1882-1893) racontée dans *Le Pèlerin*, et dont on peut aussi trouver quelques indications dans *Le Fascinateur*, *Le Noël*, et dans les différents catalogues des publications de la Bonne Presse.



Pour en parler avec le regard critique de l'historien, on est obligé de faire référence à l'ouvrage d'Isabelle Saint-Martin, *Voir Savoir Croire. Catéchismes et pédagogie par l'image au XIX^e siècle*⁶. Ce livre très documenté⁷ qui reprend sa thèse, retrace toute l'histoire des catéchismes en images, et il signale que « le catéchisme de la Bonne Presse n'est ni le premier du genre, ni un cas isolé, mais [que] ses techniques de reproduction les plus neuves, son exceptionnelle diffusion et son influence sur des générations de lecteurs en font un titre emblématique de ce corpus. »⁸

On comprend alors que le contexte éditorial soit un élément très important du succès de ce catéchisme. Il ne suffit pas d'écrire un livre pour qu'il soit lu. Il faut encore le vendre et le diffuser ! C'est là qu'intervient la démarche volontaire de la Maison de la Bonne Presse et du P. Vincent de Paul Bailly. La Bonne Presse a été créée par la jeune congrégation des Augustins de l'Assomption,

¹ Appelé aussi « Catéchisme de la Bonne Presse » ou « Catéchisme du Père Bailly ».

² Agostiniani dell'Assunzione, Via san Pio V, 55 Roma 00165.

³ La Gestapo recherchait les noms de ceux qui en Allemagne nazie renseignaient la Bonne Presse, et en particulier le journal *La Croix*, sur le régime. Sur cette question, voir : Gervais QUENARD, *Le miracle de la Bonne Presse*, manuscrit, p. 19 (Archives Paris, cote IBAI) ; Yves PITETTE, *Biographie d'un journal*. La Croix, Paris, Perrin, 2011, p. 156-157.

⁴ Situées à la Maison provinciale (79, avenue Denfert-Rochereau, Paris 14^e), avec un dépôt (8, rue de la Paix 91260 Juvisy).

⁵ En français, espagnol, anglais, italien, néerlandais, portugais, polonais, chinois (exemplaire offert en hommage à M. Paul Feron-Vrau, directeur de la Bonne Presse, par M^{gr} Stanislas-François Jarlin, vicaire apostolique, évêque de Pékin de 1905 à 1938), hindi (avec une lettre de remerciement du P. Sontag, jésuite, qui en a fait la traduction), thaïlandais, tamoul (*Pictorial catechism*. Traduction par le P. Roche jésuite, annamite (exemplaire donné en 2017 par la mère d'un novice assomptionniste vietnamien, et jusque-là gardé précieusement dans sa famille).

⁶ Isabelle SAINT-MARTIN, *Voir Savoir Croire. Catéchismes et pédagogie par l'image au XIX^e siècle*, préface de Ségolène Le Men, Paris, Honoré Champion Éditeur, 2003, 614 pages [avec des index bien fournis, 25 planches en couleurs, et 107 figures en n&b].

⁷ Le P. Charles Monsch, bibliothécaire et documentaliste de la Bonne Presse pendant toute sa vie professionnelle, et ensuite archiviste général de la congrégation à Rome, a fait beaucoup de recherches et a écrit plusieurs notes sur ce Catéchisme du P. Bailly. Il a pu fournir des renseignements intéressants à Isabelle Saint-Martin, car c'était aussi la mémoire de la maison.

⁸ Isabelle SAINT-MARTIN, *op. cit.*, p. 118. À noter que le chapitre III de l'ouvrage (p. 120-173) est entièrement consacré au *Grand catéchisme en images*.

fondée à Nîmes dans un collège par le P. Emmanuel d'Alzon, vicaire général du diocèse en 1850. Ce n'est qu'en 1862 que la première communauté vient s'installer de façon permanente à Paris, rue François I^{er}. C'est dans cette communauté que sera fondée « l'œuvre de presse » des Assomptionnistes avec la première revue, *Le Pèlerin*, en 1873⁹.

II. Le père Vincent de Paul Bailly, promoteur et éditeur de ce catéchisme

Quelques renseignements maintenant sur le P. Vincent de Paul Bailly, qui a été le promoteur et l'éditeur de ce catéchisme. Il naît le 2 décembre 1832 à Berteaucourt dans la Somme, propriété de la famille maternelle Vrayet de Surcy, et il meurt à Paris, le jour même de ses 80 ans, le 2 décembre 1912. Mais avec sa famille, il a toujours habité Paris. Son père, Emmanuel, journaliste et imprimeur, directeur de *L'Univers* de 1837 à 1844 – avant Louis Veillot –, a eu beaucoup d'activités. Il tenait, entre autres, un genre de pension de famille¹⁰, où logeaient des jeunes gens, français ou étrangers qui faisaient des études à la Sorbonne. On l'appelait la « Société des bonnes études », où l'on donnait des conférences de droit, de médecine, de littérature, et de philosophie. Le jeune d'Alzon et Ozanam en firent partie. Il est bon de rappeler, parce qu'on l'oublie parfois, que M. Bailly fut aussi cofondateur avec Ozanam des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. La famille compte six enfants – trois garçons, trois filles –, dont quatre sont passés à la postérité : Vincent de Paul, l'aîné, Marie qui devint supérieure générale des Dames de Sainte Clotilde, Bernard, enseigne de vaisseau, qui participa à la fondation des « Œuvres de mer » et fut directeur de la revue *Cosmos* à la Bonne Presse, et enfin Benjamin, le dernier qui devint supérieur général des Assomptionnistes, sous le nom d'Emmanuel de 1903 à 1917. On a gardé le souvenir dans la congrégation d'un homme intelligent, instruit, tatillon et autoritaire.

On peut souligner que dans sa formation, le P. Bailly¹¹ a plus le goût pour les sciences et la technologie, que pour les lettres. Bachelier-ès-lettres en 1848, et en sciences en 1850, il est admissible à Polytechnique, mais il préfère entrer dans la

nouvelle administration des Télégraphes... Il fut même attaché au service du cabinet de Napoléon III, secteur des dépêches et des communications chiffrées. Mais quelques années plus tard, à la suite d'une retraite sous la direction du père d'Alzon, il rentre au noviciat des Augustins de l'Assomption à Nîmes en 1860, et – considérez la profondeur et l'étendue de ses études théologiques ! – le 1^{er} janvier 1863, il est ordonné prêtre à Rome.

En avril 1869, il est affecté à la nouvelle communauté des Assomptionnistes à Paris, au 8 rue François I^{er}. Il y trouve le P. François Picard, son jeune supérieur, qui deviendra supérieur général après le P. d'Alzon. Tous deux se complétaient admirablement du point de vue du caractère. Bailly, impulsif, créatif, passionné de technologie et parisien. Picard, fils de tonnelier de Saint Gervasy dans le Gard, pays du vin, calme, réfléchi, stratège de toutes les activités de presse et de pèlerinage. C'est cet attelage qui a réussi à créer, dans les années 1890, un véritable arsenal de presse : en 20 ans, 36 titres, sans compter les 95 éditions locales de *La Croix*. En disant cela, je n'oublie pas que la Bonne Presse s'est faite évidemment avec tout le personnel de la Maison : journalistes, ouvriers, imprimeurs, administratifs. Et surtout je n'oublie pas nos Sœurs Oblates de l'Assomption¹². Ce sont elles qui dirigeaient les ateliers féminins et formaient les apprenties. Leur communauté de la Bonne Presse a compris jusqu'à 60 sœurs.



Maison des Bonnes Études, 11 et 13, rue de l'Estrapade, s.d. Cliché Archives Assomptionnistes.



Sœurs Oblates de l'Assomption au travail dans le grand atelier de composition (3, rue Bayard, 1^{er} étage), s.d. [av. 1900]. Cliché Archives Assomptionnistes.

⁹ La présente communication ayant lieu dans la maison-mère des Petites Sœurs de l'Assomption (PSA), je signale que dans cette communauté de la rue François I^{er}, il y avait aussi le père Étienne Pernet, fondateur des PSA en 1865.

¹⁰ Maison des Bonnes Études, située 11 et 13, rue de l'Estrapade.

¹¹ Quand on dit « le P. Bailly », il s'agit toujours du P. Vincent de Paul, à moins d'une autre précision.

¹² Chargée en 1909 du service des 24 linotypes et de la formation des apprenties de ce service, Sœur Marie-Samuel Rommelaere (1882-1964) était capable de démonter, seule, une machine, de la nettoyer, et de la remonter. Elle faisait l'admiration des mécaniciens... Voir à ce sujet : *Pages d'oblation. Mémorial et souvenirs*, Tome VI, Paris, Maison-mère, 1981, p. 107-113 ; Yves PITETTE, *op. cit.*, p. 94.

III. Les débuts de la Bonne Presse

Mais revenons au *Pèlerin*, car c'est à partir de son premier numéro, le 12 juillet 1873, qu'on date la fondation de la Bonne Presse. Cette date est plutôt symbolique, car ce n'est qu'en 1899 que l'appellation « Maison de la Bonne Presse » est apparue pour la première fois. Auparavant, on disait « les bureaux du *Pèlerin* et de *La Croix* ». Le *Pèlerin*, en juillet 1873, n'est encore que l'organe officiel du Conseil central des pèlerinages et de l'association Notre Dame de Salut. C'était une revue, petit format, non illustrée, sur l'œuvre des pèlerinages. Tout change quand le P. Bailly en devient responsable en 1877. Il en fait une revue de grand format in-8° de 16 pages illustrées. Quand il prend en charge *Le Pèlerin*, il n'y avait qu'une centaine d'abonnés, en 1891, ils sont 80 000.

À l'origine de la volonté de la Bonne Presse de faire un catéchisme en images, il y a, évidemment, des raisons apostoliques, d'autant plus que la Bonne Presse pensait à des revues pour les enfants. Il y a aussi une raison conjoncturelle : les lois de Jules Ferry sur l'école primaire supprimaient le catéchisme à l'école, qu'il fallait à l'avenir enseigner en dehors de l'école, et qui était donc à la charge des paroisses. C'est bien là que s'inscrit l'éclosion des catéchismes en images, sans oublier cependant qu'il existait déjà les images pour les missions : *Les grandes images catholiques* du P. Lacoste et *L'œuvre des images* du P. Vasseur. Mais il faut souligner que le P. Bailly avait une prédisposition pour faire ce catéchisme, car c'était un passionné de l'image sous toutes ses formes : photos, caricatures, dessins, tableaux. C'est lui le premier qui avait eu l'audace de mettre des caricatures dans un journal catholique. Quand il prend la direction du *Pèlerin*, il écrit :

« Le *Pèlerin* prend un nouveau manteau, il double son format et il s'illustre [souligné dans le texte], car il sait mieux que personne, par ses longs voyages, combien la prédication faite aux yeux est puissante. Désormais, nous connaissons les sanctuaires par les figures avant de les toucher dans la réalité. Nous apprendrons à aimer mieux les saints, en regardant leurs images. »¹³

Dans ses lettres, il revient très souvent à cette préoccupation. Il écrit au supérieur de Jérusalem, le 27 avril 1894 :

« Le salon du Champ de mars contient 270 tableaux et beaucoup de croquis d'un peintre, M. J. Tissot qui a habité Jérusalem et qui a représenté toute la vie



Départ de *La Croix* de la rue François 1^{er} pour distribution, s.d. Archives Assomptionnistes.

de NSJC, avec les costumes et les sites de Palestine. C'est saisissant de vérité... N'avez-vous pas connu cet artiste à Jérusalem ? Je voudrais bien pouvoir l'aborder pour nos images. »¹⁴

Peu après, le 15 juin, il tance le supérieur de remuer ses religieux qui lui ont promis des photos, des illustrations, et il s'impatiente : « Où en sont les fouilles de Sion ? Des photographies, s'il y en a... C'est ça qui exciterait les lecteurs à partir en pèlerinage... »

Enfin le P. Bailly a su choisir des collaborateurs pour développer cette dimension de la Bonne Presse. D'abord, il choisit un dessinateur caricaturiste, en 1884. Évidemment, il ne peut pas le trouver dans la sacristie d'une église. Il va le dénicher au *Chat noir* de Montmartre. Il s'appelle Achille Lemot dit Uzès¹⁵. Il s'était taillé une petite réputation boulevardière, par ses caricatures des célébrités parisiennes, littéraires, théâtrales, mais aussi politiques, dans le journal *Le monde pour rire*. Ses copains l'appelaient « Lemot pour rire ». Il termina sa carrière à la Bonne Presse, où il travailla surtout pour *Le Pèlerin*, *Les Contemporains* et un peu aussi pour *La Croix*. Il mit sa verve et son trait, parfois cruels, contre ceux qu'on appelait alors les ennemis de Dieu et de la religion. Le P. Bailly eut la main heureuse aussi, en mettant à la direction des activités audiovisuelles de la Bonne Presse, M. Georges-Michel Coissac¹⁶. C'est lui qui a organisé à travers la France des conférences et des projections lumineuses sur toutes sortes de sujets religieux et profanes.

¹⁴ R. KOKEL, *Vincent de Paul Bailly. Un pionnier de la presse catholique*, Paris, La Bonne Presse, 1957, p. 115.

¹⁵ Achille Lemot (1846-1909) n'était pas un enfant de chœur ! Dessinateur caricaturiste, il était aussi bon graveur, car en 1874, à 28 ans, à la cour d'assises de la Seine, il avait été condamné à 10 ans de réclusion (il en fit 7) pour avoir gravé de faux billets de 20 francs pour conserver l'amour d'une femme, Augustine Reine Attagnant, figurante au théâtre Montparnasse.

¹⁶ Georges Michel Coissac (1868-1946). En 1892, il entre à la Bonne Presse, où il va être responsable du service des projections qui va se développer durant la première moitié du XX^e siècle. Il a le génie d'associer trois éléments qui favorisent le succès : la création d'une collection de vues, dessins ou photos, sur la religion mais aussi sur l'histoire, les voyages, l'éducation (environ 35 000 vues sur verres) ; le développement et la commercialisation d'appareils de projection fixe et photographiques, et tous les accessoires (systèmes d'éclairage, etc.) ; l'édition de divers fascicules de conférences à rendre plus vivantes par les vues. Mais il s'illustra aussi par la fondation et la direction d'une des premières revues de cinéma *Le Fascinateur*.

¹³ *Le Pèlerin*, dernier numéro de décembre 1876, article intitulé « 1877 » et signé V. de P. Bailly.

IV. Le lancement du catéchisme en images

L'intention de publier un catéchisme en images est officiellement annoncée dans Le Pèlerin du 22 juillet 1882

L'intention de publier un catéchisme en images est officiellement annoncée dans *Le Pèlerin* du 22 juillet 1882, sur toute une page¹⁷. Elle est annoncée en réponse à une lettre de l'abbé Delaforest, curé de Saint-Hilaire à Poitiers. Isabelle Saint-Martin laisse entendre que cette lettre ne pourrait être qu'un artifice commercial, qui serait bien à la mesure de l'habileté publicitaire du P. Bailly. En tout cas, authentique ou pas, cette lettre et sa réponse sont une intelligente présentation du catéchisme sous la rubrique qui sera reprise souvent « L'arme de l'image » :

« Je demande au *Pèlerin* de venir en aide aux curés de France et à d'autres. Nous serons désormais obligés de consacrer plus de temps à l'enseignement du catéchisme, et il faudra prendre les enfants à catéchiser dès l'âge de 8 ans. Or, à cet âge, les enfants ne comprennent que très peu de mots de leur langue, le moyen le plus sûr et le plus court de leur donner des idées justes de toutes choses est de les leur montrer en images [...]. Pour un enfant, un petit livre d'images suffit ; pour 30, 40, il faut des tableaux... Ces images n'existent pas. Est-ce qu'il n'y a pas dans le personnel artistique du *Pèlerin* quelqu'un de bonne volonté qui consente à entreprendre une suite de grandes images à l'intention des catéchismes ? »

Et le P. Bailly se délecte à répondre :

« Ce problème, nous avons entrepris de le résoudre depuis plusieurs années. Nous n'en avons pas encore entretenu nos lecteurs, et nous ne l'eussions pas encore fait, sans la lettre qui nous provoque, parce que nous voulions être assurés d'abord de vaincre prochainement les obstacles. »

Quels sont ces obstacles ? Il les nomme. Le premier : « Il faut du bon marché et il faut faire de l'art : ce sont deux termes qui semblent incompatibles. » Pour lui, il ne faut pas renoncer à l'un de ces termes, sinon on devra laisser tomber les pauvres ou alors on

fera une œuvre de mauvaise qualité. Donc, pour y parvenir, il faut trouver des capitaux et trouver des acheteurs. Alors, il suggère un prêt qui serait garanti par les planches produites. Et il commence une dizaine d'années de souscriptions, et dans chaque numéro du *Pèlerin*, il rendra compte de l'entrée des fonds et fera de nouvelles propositions¹⁸. Cependant, dit-il, la véritable et grande difficulté a consisté à trouver des artistes capables, chrétiens et instruits, qui puissent réussir des sujets religieux. Et, en une phrase, il résume de façon parfaite son projet du Catéchisme en images : « L'image est un vrai livre [souligné dans le texte, comme *infra*], et elle veut un vrai auteur, encore plus qu'un dessinateur. » Il termine en disant : « Nous avons en partie résolu ce problème, en cherchant ces hommes rares. »

« L'image est un vrai livre, et elle veut un vrai auteur, encore plus qu'un dessinateur »

Effectivement, à cette époque, il a rencontré un artiste, et il a été séduit par son œuvre qui est pratiquement aboutie : il a déjà dessiné les 70 tableaux qui doivent composer ce catéchisme. C'est un vrai projet catéchétique. Son nom, Philippe Faure de Sardiges¹⁹, n'apparaît pas une seule fois dans *Le Pèlerin*, dans lequel on signale qu'« un artiste chrétien, modeste mais de grand talent, a travaillé depuis plusieurs années aux dessins, des théologiens ont guidé l'œuvre, dont le plan est le plan du catéchisme de Trente »²⁰. « Nous voulions qu'un bon chrétien fît passer sa foi dans ce travail et c'est effectivement une œuvre de foi. »²¹ Sa famille a aimablement communiqué à Isabelle Saint-Martin sa correspondance avec le P. Bailly²². C'est grâce à cette correspondance que l'on peut suivre par le menu, toutes les tractations qui se firent, avec les difficultés inhérentes. La relation d'un éditeur et de son auteur étant toujours délicate – l'auteur tient à son œuvre comme à la prune de ses yeux tandis que le génie d'un éditeur, c'est de connaître son public, de répondre à ses attentes, à ses besoins, pour pouvoir diffuser et vendre son œuvre –, celles du P. Bailly et de M. Faure de Sardiges ne dérogeaient pas à la règle :

¹⁸ À partir de cette date et jusqu'à l'édition complète des tableaux du Catéchisme, le P. Bailly va s'ingénier à trouver le financement de cette œuvre : « Souscriptions », « Modèle de bonne promesse », « Autre modèle de bonne promesse », « Sans intérêt », « Souscription gratuite ». *Le Pèlerin* du 12 septembre 1887 (N° 558, p. 527) va faire « L'histoire du catéchisme en images » et faire encore de nouvelles conditions d'achat et propositions aux anciens souscripteurs : le catéchisme en tableaux va se vendre non plus 140, mais 100 francs.

¹⁹ Philippe Faure de Sardiges (vers. 1824-1904) habite Camaret, dans le Vaucluse. Son œuvre de 70 tableaux était intitulée « Exposé de la doctrine chrétienne ».

²⁰ *Le Pèlerin*, 28 octobre 1882, N° 304, p. 702.

²¹ *Id.* 11 novembre 1882, N° 306, p. 738.

²² Isabelle SAINT-MARTIN, *op. cit.*, p. 132, note 51.



P. Patrick Zago, intervention du 13 mars 2018, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché M. Devif.

¹⁷ N° 290, p. 488.

elles furent tumultueuses²³. Le premier point de friction, dès le départ en 1882, fut le prix à fixer. Le P. Bailly lui écrit très clairement : « Donc, si le catéchisme que je ne veux point déprécier est à vos yeux une fortune pour vos enfants, il vaut mieux chercher un grand éditeur et attendre les occasions. »²⁴ Mais attendre les occasions, c'est justement ce que fait M. Faure de Sardiges depuis 20 ans. Ils s'accordent donc sur le prix²⁵ : un prix principal de 30 000 francs, et un prix de remise de 5 % sur le produit des ventes, jusqu'à concurrence de 70 000 francs. L'intérêt de l'auteur, c'est que l'ouvrage soit promptement terminé et vendu. Or, ce n'est pas le cas, les premiers tableaux mettent deux ans à paraître, et l'ensemble, dix ans. Autre point de friction, ce sont les changements, les modifications apportées aux tableaux. Toucher aux tableaux, c'est faire acte de propriétaire, alors que le paiement n'est pas terminé. On est à deux pas du procès intenté par M. Faure²⁶, mais finalement, un accord est signé le 24 avril 1893, dans lequel M. Faure se désiste de sa plainte, et le P. Bailly s'engage à lui payer ce qu'il lui doit encore sur les droits de remise fixés dans le traité de 1882. Selon les termes mêmes du traité, « M. Faure reconnaît au Père Bailly la propriété pleine et entière, exclusive et sans réserve du Catéchisme en soixante-dix tableaux cédé par la convention du dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-deux. Il renonce en conséquence à critiquer les modifications qui ont été ou qui pourraient être apportées aux dits tableaux. »²⁷

Qu'est-ce que le Père Bailly a modifié, et pourquoi ? Isabelle Saint-Martin a repéré 54 tableaux retouchés, dont 24 ont subi des modifications importantes²⁸. Le P. Bailly est un éditeur, donc il doit vendre pour rentrer dans ses frais ; pour ajuster sa politique commerciale, il doit d'abord faire une étude de marché. Les premiers changements effectués sont motivés par les réactions du public et ses attentes : « Des lettres et des observations arrivent, les unes à accepter, les autres à rejeter. Je fais voir les tableaux, et surtout ceux en couleurs, je recueille les impressions et je vous en fais part. »²⁹ On peut dire que c'est une méthode

qui s'apparente à une méthode commerciale d'aujourd'hui, où l'on teste un produit avant de le lancer sur le marché, pour trouver le cœur de cible. On peut prendre l'exemple du costume que revêtiront les personnages des tableaux. Un missionnaire de Cochinchine dit dans

une lettre publiée dans *Le Pèlerin* : « Le costume européen actuel aurait l'inconvénient de ne pas être celui des indigènes, de plus il déplairait beaucoup, parce qu'ils auraient rencontré certains personnages vêtus de même, mener une vie bien moins que chrétienne. »³⁰ Le P. Bailly ajoute en commentaire : « Cette lettre et d'autres semblables nous ont décidé, pour parler vraiment à toutes les nations, à supprimer quelques tableaux où des Européens étaient dessinés, nous ne dirons pas avec les nouvelles modes, puisque les lecteurs des journaux de mode qui les voyaient, les trouvaient déjà trépassées, quoique nos dessins fussent à peine nés. L'auteur des dessins fera certainement merveille pour faire de la suppression même de cet inconvénient l'occasion d'une nouvelle amélioration. »³¹, « Nous refe-

rons les dessins avec le vêtement ample, simple, décent et à la fois majestueux des anciens. »³² Deuxième idée du missionnaire : ce catéchisme, pour servir aux missions, « demanderait que l'on pût imprimer au revers de l'image en quelque langue que ce fut une explication du sujet », qui fut retenue par le P. Bailly qui fit faire cette explication à l'abbé Eugène Fourrière³³. Dans les éditions en noir et blanc, format in-4°, les explications seront en regard des gravures.

Par ces changements s'affirme un projet de catéchisme cohérent. Dès les premières décisions, sa différence avec M. Faure se creuse : « Le catéchisme



Le Grand Catéchisme en images : sommaire, planche n° 67. Cliché Archives Assomptionnistes.

Le P. Bailly est un éditeur, donc il doit vendre pour rentrer dans ses frais ; pour ajuster sa politique commerciale, il doit d'abord faire une étude de marché

²³ *Id.*, p. 141, note 86 : « Le Père Lacoste semble avoir eu, à plusieurs reprises des rapports conflictuels avec ses éditeurs ou imprimeurs [...], comme en témoignent quelques lettres, retrouvées dans les archives jésuites de Vanves, dont le ton est souvent polémique. »

²⁴ Lettre du P. Bailly à M. Philippe Faure de Sardiges, 15 septembre 1882.

²⁵ Acte du 19 septembre 1882.

²⁶ « M. Faure réclame 20 000 francs de dommages et intérêts pour le retard et autant pour les modifications effectuées sans autorisation. » (Isabelle SAINT-MARTIN, *op. cit.*, p. 138).

²⁷ Isabelle SAINT-MARTIN, *op. cit.*, p. 139.

²⁸ *Id.*, p. 145.

²⁹ Lettre du P. Bailly à M. Faure, 21 octobre 1882.

³⁰ *Le Pèlerin*, 1882, N° 304, p. 703, lettre de Cochinchine du 2 septembre 1882.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ Abbé Eugène FOURRIÈRE, *Explication du Grand Catéchisme en images*, Paris, La Bonne Presse, 1900, 271 p.

est à peu près entièrement biblique et d'un style élevé. »³⁴ Ainsi, par exemple, il fait modifier les tableaux des sacrements et des commandements. Dans ces derniers, des exemples bibliques sont substitués à ceux des scènes de la vie quotidienne. Et pour les sacrements, il garde telle quelle leur administration aux fidèles, mais au centre, il fait placer la scène emblématique qui en fonde le sens. Il accorde une grande importance aux références bibliques (Parole et représentations de scènes), presque dans chaque tableau.



Le Grand Catéchisme en images : le baptême, planche n° 19.
Cliché Archives Assomptionnistes.

D'autre part, la technique très particulière de la chromolithographie l'oblige à des changements pour une plus grande efficacité visuelle : privilégier l'essentiel du message sans le surcharger de détails accessoires, pour le rendre plus clair et plus lisible.

V. Fabrication, vente et concurrence

La fabrication nécessitait trois étapes bien distinctes, où devaient opérer les différents acteurs de ce travail : les graveurs, les peintres, les chromistes. Les graveurs étaient chargés de redessiner et de graver sur bois les dessins originaux de Faure. Ces gravures de l'édition en noir, plus réduite que les grands tableaux, n'étaient pas commercialisées, car cette édition est repoussée jusqu'à la fin de l'édition des grands tableaux, par peur qu'elle ne lui fasse concurrence³⁵. Les gravures³⁶ ne peuvent servir directement à la préparation des chromolithographies. Il faut d'abord peindre des tableaux à l'huile pour bien tester les couleurs³⁷. Ensuite commence cette audace technique et artistique de la chromolithographie, technique exigeante et difficile à maîtriser à l'époque. Les chromistes devaient recopier le dessin sur de grandes pierres calcaires de grain très fin, à l'aide de plumes, de pinceaux et de crayons de couleurs grasses. Pour une image, il

fallait parfois jusqu'à vingt pierres lithographiques couvertes de couleurs différentes. Le procédé consistait à reproduire les images par pression du papier sur les pierres, feuille à feuille et ce, manuellement. « Il faut au total 1 400 pierres »³⁸. Le P. Bailly est encouragé par les exigences des souscripteurs³⁹, et cherche parfois d'autres maisons, pour refaire un tableau qui n'est pas réussi, à Paris, à la Maison Jéhénne qui est le meilleur spécialiste sur la place, ou même jusqu'en Allemagne et en Hollande⁴⁰. Il

fallu du temps, car l'on sait que ce grand catéchisme en images, commencé en 1882 ne fut terminé qu'en 1893. Les tableaux ont la belle dimension de 66 x 48 cm.

C'est alors qu'a commencé la publication et la vente du catéchisme en noir, de dimension réduite. Dans le même temps également, celles du catéchisme sur plaques de verre pour projections lumineuses, et des tableaux muraux entoîlés. On se perd en conjonctures sur les tirages. En effet, les chiffres manquent pour estimer le tirage des grands tableaux et les catalogues des publications de la Bonne Presse⁴¹ ne mettent pas à jour les chiffres. Isabelle Saint-Martin l'estime au maximum à 10 000 exemplaires. Cependant pour le tirage de l'édition en noir, on suppose raisonnablement le nombre du million d'exemplaires, puisque dans les années 1930⁴², les catalogues donnent le chiffre de 620 000. Or, il sera proposé à la vente jusque dans les années 1950. D'autre part, il faut aussi prendre en compte le tirage des éditions en différentes langues.

³⁴ *Le Pèlerin*, 1^{er} novembre 1882, N° 306, p. 739.

³⁵ *Ibid.* : « On demande s'il n'y aura pas une édition réduite à bon marché. C'est notre vœu ; mais il faut pour cela que le placement des grandes éditions soit un peu assuré. »

³⁶ La plupart de ces graveurs signent leurs œuvres et sont connus dans le monde de la gravure : les frères Bauchart, Peulot, Soupey, Guillaume.

³⁷ Trente de ces tableaux (sur 66) sont conservés à la Maison provinciale des Assomptionnistes (79, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris).

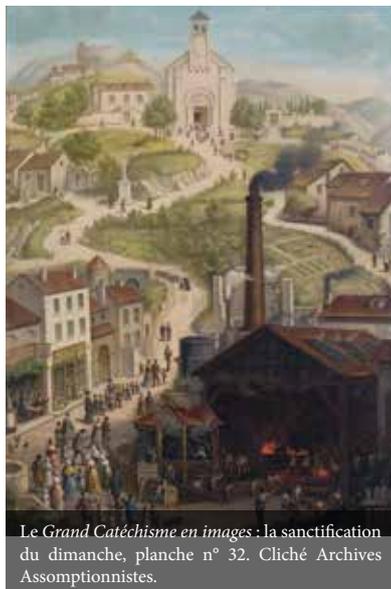
³⁸ *Le Pèlerin*, 1884, N° 391, p. 423.

³⁹ *Id.*, 1882, N° 308, p. 768, lettre de l'abbé Simonis, grand ami de la Bonne Presse et membre du Reichstag allemand pour l'Alsace : « Il me semble que vous êtes pris, entre marteau et enclume : Faites beau – donnez bon marché. Je me permets de dire : Ni beau, ni bon marché. Mais TRES BEAU [en majuscule dans le texte]. C'est la condition d'être ou de ne pas être... Si c'est, excusez le mot, camelote, la vente s'arrêtera vite... »

⁴⁰ *Le Pèlerin*, 4 novembre 1882, N° 305, p. 755.

⁴¹ Le catalogue de 1914 mentionne plus de 500 000 tableaux vendus, ce qui ferait 7 500 séries complètes. Mais les tableaux figurent au catalogue jusqu'en 1941. Il faut compter aussi la part des missions, car leurs églises furent parmi les premiers acheteurs : « les pères lazaristes, maristes, oblats, etc. les goûtent et en demandent encore. » (*Le Pèlerin*, 3 septembre 1887, N° 558, p. 528). Il y a beaucoup d'autres références.

⁴² *Catalogue général des publications*, 1934, 1935-1936, p. 44.



Le Grand Catéchisme en images : la sanctification du dimanche, planche n° 32. Cliché Archives Assomptionnistes.

Le prix de cette aventure est colossal⁴³, selon le P. Bailly. Le P. Vasseur, jésuite, fait le même constat, c'est pourquoi, il renonce à la chromolithographie pour ses grands tableaux : « Il faut réfléchir que la dépense du beau catéchisme en couleurs par la Maison de la Bonne Presse ne s'est guère éloignée d'un million de francs. »⁴⁴

Dans le corpus des catéchismes en images, la seule concurrence à laquelle le *Grand catéchisme* de la Bonne Presse a eu à se mesurer, c'est le *Grand Album d'images pour l'explication du catéchisme* de l'abbé Mouterde, pour la bonne raison qu'il est adossé à une maison d'édition, TOLRA. On reconnaît la même politique commerciale que la Bonne Presse : tableaux, édition bon marché en noir et blanc, édition sur plaques de verre pour projections lumineuses. Les différences se trouvent dans le traitement des sujets et dans l'absence de diffusion internationale. Sa sortie est aussi plus tardive, en 1899. Parlant des concurrents, en 1882, le P. Bailly se montrait optimiste : « On nous annonce des concurrents ! Dieu soit loué ! Nous n'avons pas prétendu au monopole. Nous-mêmes venons dans un champ déjà cultivé par les RR. PP. Vasseur, Hahmann et Lacoste et dont les œuvres font grand bien. Qu'il en surgisse encore et de meilleures ! »⁴⁵

VI. La deuxième vie du Grand Catéchisme en images

Au plan du patrimoine. J'ai eu deux ou trois demandes de communes de campagne qui récupèrent dans leurs églises ou sacristies à l'abandon, des tableaux du catéchisme. Ils se renseignent, les font restaurer et les considèrent comme faisant partie du patrimoine à conserver.

Au plan artistique. J'ai rencontré plusieurs fois un artiste breton, Yann Jalaber, qui a découvert cette

⁴³ « L'impression et établissement à 12 000 exemplaires, c'est une affaire colossale qui coûtera tout compris, même vos droits d'auteur [...] un peu plus de huit cent mille francs, quand ce sera fini. C'est aussi le prix que ce sera vendu », lettre du P. Bailly à M. Faure de Sardiges, 21 octobre 1882.

⁴⁴ Citation reproduite par Isabelle Saint-Martin (*op. cit.*, p. 157). D'après les barèmes, 100 F de 1882 équivalait à 250 € de 2017, et 100 F de 1900 à 237 € de 2017. Mais ce calcul est théorique, car il faut beaucoup d'autres paramètres pour tenir compte du coût de la vie.

⁴⁵ *Le Pèlerin*, 11 novembre 1882, N° 306, p. 738.

œuvre par hasard. Il en est tombé amoureux et ces tableaux sont devenus pour lui source d'inspiration pour une œuvre moderne et originale⁴⁶. Il est agréable de noter aussi que des spécialistes de l'image religieuse, comme le P. François Boespflug, o.p., cite « le fameux catéchisme en images du R.P. Bailly ». De même, Régis Debray signale l'entreprise du P. Bailly dans son ouvrage *Vie et mort de l'image*⁴⁷, tandis qu'Isabelle Saint-Martin fait remarquer que ce catéchisme est fréquemment reproduit dans les catalogues d'exposition sur le XIX^e siècle religieux et jusque dans les manuels scolaires.

Au plan catéchétique. Bayard⁴⁸, qui est la nouvelle appellation de la Bonne Presse de l'origine, reste fidèle à sa vocation de fournir, aujourd'hui, aux enfants et aux jeunes des moyens de catéchèse qui soient de bonne qualité, non seulement doctrinale mais aussi artistique.

Au plan « négatif » maintenant, il y a eu plusieurs fois des éditions pirates du catéchisme en images par des intégristes au Canada⁴⁹ et en France⁵⁰. Ce sont évidemment des gens qui se trompent de siècle et qui refusent l'ouverture du concile Vatican II⁵¹.

Pour conclure, redonnons la parole au P. Bailly : « Le monument du Catéchisme en images ouvre ses splendides portiques aux enfants assez heureux pour participer aux bienfaits de ce nouveau

don du ciel. C'est lourd dit-on à acheter. C'est vrai, mais quand on bâtit une église qui doit durer des siècles on ne met point de mauvais matériaux et de laides sculptures par économie ; on dit aux artistes, c'est pour Dieu, faites de votre mieux. »⁵²



Le P. Vincent de Paul Bailly, fondateur de la Maison de Bonne Presse, imprimé, s.d. Cliché Archives Assomptionnistes.

⁴⁶ Voir l'explication de sa méthode : www.yannjalaber.fr.

⁴⁷ Régis DEBRAY, *Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, p. 101 ; Isabelle SAINT-MARTIN, *op. cit.*, p. 119, note 1.

⁴⁸ Pour plus d'informations, on peut se reporter au catalogue en ligne de Bayard : www.bayard-editions.com.

⁴⁹ Éditions Saint-Raphaël, Sherbrooke, 1978, et Éditions C.G.C. Ltée, collection « En Rappel », Sherbrooke, 2000.

⁵⁰ Expéditions pamphiliennes, BP 51, 67044 Strasbourg Cedex.

⁵¹ Détail amusant. Dans le tableau des œuvres corporelles de miséricorde, on voit un jeune homme qui vend le journal *La Croix*. Note de l'éditeur : « Au moment de la rédaction de ce catéchisme, le journal *LA CROIX* (que l'on voit sur le tableau ci-contre) était catholique, mais un demi-siècle plus tard il devint moderniste. »

⁵² *Le Pèlerin*, 17 novembre 1884, N° 411, p. 751.

Pouvoir et argent au service de la mission aux XIX^e-XX^e siècles. L'exemple des Frères des Écoles chrétiennes

Fr. Alain Houry
Archiviste national, Archives lasalliennes

L'ouverture d'une maison religieuse et sa durabilité supposent des conditions administratives et financières que ne maîtrisent pas les congrégations, surtout si leur apostolat requiert la gratuité. Il faut recourir à des personnes bien placées et dévouées ; et à un résultat concret obtenu, il convient de leur marquer notre reconnaissance.

Les *Circulaires des Supérieurs généraux des Frères des Écoles chrétiennes*, et surtout les *Notices nécrologiques* qui paraissent régulièrement à partir de 1838, recommandent aux Frères de prier pour ces personnes qui viennent de décéder. On les évoque souvent par une simple phrase. Le bienfaiteur a apporté de l'argent, a fait jouer une influence : les Frères lui doivent de la reconnaissance ; l'affilié, de plus, est entré dans l'esprit de l'Institut : il participe aux mérites des Frères.

Cette reconnaissance est décidée par le Frère Supérieur général, qui remet à l'intéressé un diplôme. Aux archives, nous en avons plusieurs en blanc, mais l'original, calligraphié, reste dans la famille du défunt. Nous trouvons des appellations que nous connaissons bien mais que nous risquons de mal comprendre : fondateurs, protecteurs, défenseurs, affiliés, bienfaiteurs.

I. Le vocabulaire

Ces « non-Frères » sont diversement situés dans leurs responsabilités et dans le service rendu. Voici le vocabulaire qui s'y rapporte.

A. Fondateur

Il n'est pas ici question de Jean-Baptiste de La Salle. Le terme de « fondateur » désigne celui qui crée une fondation, placement financier dont les revenus font vivre une œuvre. Il en faut, pour les écoles et la communauté locale qui en a la charge,

mais aussi pour les maisons de formation : noviciats, puis petits-noviciats et scolasticats.

Ces fondations sont souvent données à la municipalité pour verser à perpétuité une somme à la communauté, au prorata du nombre de Frères qui enseignent dans cette œuvre.

Mais c'est un revenu fixe, qui ne suit pas l'élévation du coût de la vie ; de plus, lors des lois de laïcisation des écoles communales (1881-1886), la commune s'appropriait les bâtiments, mais aussi la fondation et son revenu – sauf si le tribunal fait la preuve que la donation à la commune

était liée à la clause suspensive, que l'école soit tenue exclusivement par les Frères. Il en fut de même lors de la suppression des congrégations (1904), cependant des précautions juridiques ayant été prises, les donateurs ont pu faire reconnaître leur droit à récupérer l'œuvre.

Ces fondations sont souvent données à la municipalité pour verser à perpétuité une somme à la communauté, au prorata du nombre de Frères qui enseignent dans cette œuvre



Fr. Alain Houry, intervention du 12 mars 2019, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché M. Devif.

Voici trois exemples typiques : l'abbé Gerbier, à qui l'on doit la fondation de la pension de deux Frères (1832) ; M. Deshayes, supérieur des Sœurs de la Sagesse, fondateur de notre maison d'Auray (Morbihan) (1842) ; et l'archevêque de Singlia (Italie), fondateur de l'établissement que nous avons en cette ville (1843).

B. Protecteur

Jean-Baptiste de La Salle a choisi « le grand saint Joseph », comme patron et protecteur de l'Institut. Cependant, ce n'est pas de cette protection dont il s'agit dans les *Notices nécrologiques*.

Je ne parlerai guère du « cardinal protecteur » que toute congrégation, depuis le XIX^e s., se doit d'avoir pour défendre son existence et ses droits contre des excès de pouvoir de fondateurs – oui, c'est possible – ou d'évêques – c'est relativement fréquent.

Circulaire de 1854 : « Une mention et des prières spéciales sont dues de notre part, pour le repos de l'âme de son Éminence le cardinal Lambruschini, à cause des services importants qu'il a daigné nous rendre, à Paris, comme nonce apostolique, puis à Rome, comme protecteur de notre Institut près le Saint Siège ».

Dans d'autres circulaires, le sens n'est pas le même :

1860 : M. Renou, médecin, protecteur de notre maison de La Flèche (Sarthe), a prodigué gratuitement ses soins à nos Frères pendant plus de 30 ans.

1860 : M. de Vatimesnil, ancien ministre de l'Instruction publique, insigne protecteur de notre Institut.

1863 : M. Brunville-Moy de la Croix, adjoint au maire de Saint-Benoît (Île de la Réunion), bienfaiteur et protecteur de notre maison de Sainte-Anne en cette ville.

1875 : Son Excellence Garcia Moreno, président de la République de l'Équateur, insigne bienfaiteur et protecteur de nos communautés de ce noble pays.

C. Défenseur

Le recours à la défense suppose une situation plus conflictuelle que celle qui demande un protecteur. Il s'agit d'un recours à une autorité politique.

Le terme de défenseur a été rencontré à quatre reprises :

1832 : « [...] l'un de nos principaux Affiliés, M. Dubois-Bergeron. Tout le monde connaît le zèle infatigable qu'il a fait paraître, dans des temps difficiles, pour la défense de notre Institut. Le souvenir des services qu'il nous a rendus ne s'effacera jamais de notre mémoire, et il sera transmis à la postérité par les savants écrits qu'il a composés en notre faveur. Il a droit aux prières de l'Institut. »

1912 : « M^e Auguste Rivet, ancien bâtonnier du barreau de Lyon. A rendu d'éminents services à l'Institut par ses consultations et ses interventions, notamment par sa défense, au Puy [en 1^{re} instance] et à Riom [en appel], des « quarante sécularisés » du Pensionnat Notre-Dame de France, en 1912 : affilié à l'Institut. Décédé le 28 septembre 1954. »

1955 : « Son Eminence le Cardinal Innitzer, Archevêque de Vienne. Grand ami des Frères et leur bienveillant protecteur pendant plus de 20 ans. Il lutta vaillamment pour défendre les droits de l'École chrétienne. » Il s'agissait ici de résister à l'emprise nazie sur la jeunesse.

1961 : « Son Em. le Cardinal J.C. Van Roey, Archevêque de Malines, Primat de Belgique. A toujours montré beaucoup d'estime et de sympathie pour les Frères. Rôle de premier plan dans la défense de l'Enseignement Libre : affilié. Décédé le 5 août 1961. »

Il est important d'ajouter ici le titre de sauveur, présent une seule fois :

1860 : M. Ambroise Rendu est « depuis 1830, non seulement le protecteur de notre Institut, mais encore son sauveur dans toutes les circonstances difficiles qui ont surgi depuis cette époque ».

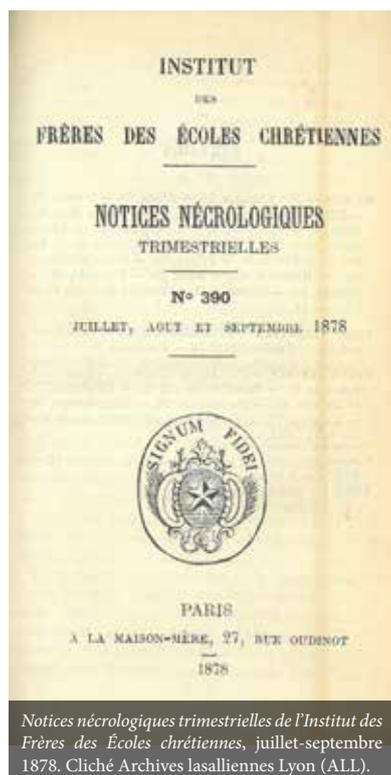
D. Affilié

Les « affiliés » ne sont pas les membres d'un Tiers-Ordre, mais des personnes dont le comportement manifeste un esprit proche de celui des Frères.

Voici deux cas exceptionnels :

1833 : « M. Dubois, membre de notre Institut avant la révolution, et qui n'ayant pu se réunir à nous lors du rétablissement de notre Congrégation,

Le recours à la défense suppose une situation plus conflictuelle que celle qui demande un protecteur. Il s'agit d'un recours à une autorité politique.



Notices nécrologiques trimestrielles de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, juillet-septembre 1878. Cliché Archives lasalliennes Lyon (ALL).

obtint de nous être affilié et a rendu à notre Institut, et particulièrement à nos maisons de Paris, tous les services en son pouvoir. » M. Dubois était Frère Boniface, directeur de l'école de Saint-Roch (Paris) : obligé par la Révolution de quitter l'Institut, il se maria. Il attendait le décès de sa femme pour reprendre sa place dans l'Institut, mais il est mort avant elle.

1883 : Le *Bulletin des Écoles chrétiennes* d'avril 1921 nous fait découvrir M^{lle} Marie Chantal, affiliée à l'Institut des Frères en 1883. Dans un article signalant son décès, *La Croix* estimait à 50 les prêtres et missionnaires sortis du foyer de jeunes travailleurs qu'elle avait créé à Aurillac, et 200 Frères des Écoles chrétiennes.

Les exemples qui suivent sont des curiosités, ou des situations qui peuvent poser question.



« Notre Saint Père le Pape Jean XXIII, Affilié à l'Institut depuis le 23 avril 1936. Il était alors M^{gr} Roncalli, Nonce à Istanbul. »

« Notre Saint Père le Pape Jean XXIII, Affilié à l'Institut depuis le 23 avril 1936. Il était alors M^{gr} Roncalli, Nonce à Istanbul. »

1848 : Sa Majesté Marie-Louise, duchesse de Parme et de Plaisance, fondatrice de nos établissements dans ces deux villes, affiliée à notre Institut qu'elle a fait reconnaître légalement dans ses États.

1890 : Félix-René Jouglet, drogman de 1^{re} classe, archiviste de la Résidence générale de la République française à Tunis.

1892 : M. l'abbé Adolphe Descaves, missionnaire apostolique d'Haïti, bienfaiteur de nos frères de Bar-sur-Aube (Aube). Notons l'enracinement local de ce missionnaire envoyé à Haïti.

1951 : M^{me} Augustine Oziols, infatigablement dévouée aux Frères. A été pendant plus de 40 ans cuisinière bénévole de notre maison de Bessan (Hérault) – c'est la première fois que je rencontre une cuisinière parmi les Affiliés !

1923 : « Son Excellence Don José-Maria de Bahamonde, ancien ministre de la Justice et de l'Intérieur, au dévouement duquel nos Frères d'Espagne doivent d'avoir été reconnus comme Missionnaires pour l'exemption du service militaire. » Il s'agissait en fait là d'un cadeau empoisonné ! N'ayant pas connu à l'armée la jeunesse d'aujourd'hui, les jeunes Frères espagnols auront plus de mal à comprendre la mentalité des élèves d'Amérique latine, quand ils y seront envoyés...

Voici encore deux bienfaiteurs célèbres :

1888 : Pierre Bossan, architecte de Notre-Dame de Fourvière. Né et enterré à Lyon (1814-1888).

1891 : Joseph-Marie Timon-David, prêtre du Sacré-Cœur, fondateur et directeur de l'Œuvre de la jeunesse ouvrière de Marseille, premier supérieur général de la Société du Sacré-Cœur de Jésus-Enfant.

II. La référence, assez rare, à des événements historiques

Revenons sur les événements signalés dans les *Notices* : Révolution, Commune, guerres, persécutions. On a vu la Révolution précédemment avec M. Dubois.

- La Commune : Le docteur Victor Parant, médaillé de 1870-1871.

- Un procès retentissant : **1899**. « M. Pierre Chesnelong, avocat à Lille, bienfaiteur et insigne ami de notre Institut, mort en 1913 [défenseur efficace du Frère Flamidien]. »

- La suppression de l'Institut et des congrégations enseignantes en 1904 :

1930 : « François Galy, dévoué bienfaiteur, pendant 30 ans, de nos Frères de Rodez, a rendu de signalés services lors des sécularisations [1904]. »

1931 : « Le Chevalier Albéric Dierix, de Tenham (Belgique), qui prodigua, depuis 1904, à nos Frères

de Momignies et d'Erquelines [Belgique] les témoignages de son attachement. »

- La guerre d'Espagne, de 1909 aux années 1937-1939 :

1923 : « M^{me} Dolores Ferrer dont la famille a rendu d'éminents services à nos Frères de Reims et de Tarragone et a procuré un asile, lors de la révolution de Barcelone, en 1909, au Frère Gabriel-Marie, au Fr. Assistant Louis de Poissy, au F. Visiteur et au F. Directeur du collège Condal. »

1963 : « Señora Doña Josefa Coll de Tarte, qui a rendu toutes sortes de services, au point de vue matériel et spirituel, à nos Frères de Premiá de Mar. Pendant la Révolution espagnole, elle a recueilli le Frère Ignacio Agustín » ; « Don José Temprado Navarro, père de quatre Frères (Espagne). Pendant la guerre civile de 1936, il exposa sa vie plusieurs fois pour venir au secours des Frères », et « Doña Estanislao Gonzalez Garcia montra un dévouement héroïque et maternel envers nos Frères de Madrid, les uns emprisonnés, les autres retenus dans les camps de travail, pendant les années 1937-1939. »

- La Première Guerre mondiale : **1963**. « André Valton. Services éminents rendus aux Frères Anciens de Reims pendant la guerre 1914-1918. »

- La persécution nazie : **1940**. « Le docteur Amand Vejbotny, par ses libéralités en faveur du Noviciat de Vienne, puis par ses conseils éclairés et désintéressés en matière administrative et financière, aux jours critiques des dernières années, a rendu de signalés services au district d'Autriche. »

- La Seconde Guerre mondiale : **1948**. « Vicomtesse Joseph du Parc, décorée de la Médaille de la Reine Élisabeth, Membre de l'Ordre du British Empire. »

- La Guerre dans le Pacifique : **1955**. « R.P. François. Services signalés rendus à nos Frères d'Ipoh (Malaisie), pendant l'occupation japonaise » ; « Chu-Ba, de Phnompenh (Cambodge). Grande générosité envers les Frères de notre école Miche. Pendant l'occupation japonaise, il céda sa propre maison pour loger les Frères, et les nourrit pendant plus d'un mois. Il voulut même être enseveli dans notre habit religieux. »

III. L'action d'une famille évergète

Une école est ouverte à Saint-Laurent (Jura) en **1852** dans une maison offerte par Donat Mallet-Guy (mort en 1861). Après l'occupation de l'école par les Prussiens en 1870, la famille

Mallet-Guy finance les travaux d'entretien des bâtiments. En 1890, bienfaitrice des Frères, M^{me} V^{ve} Joséphine Mallet-Guy, née Besson, décède, suivie en 1892 de son fils, Donat Mallet-Guy, et de M^{me} Marie-Claudine-Estelle Mallet-Guy, née Besson. Après la loi de 1904, la maison qui appartenait à l'Institut par donation de M^{me} V^{ve} Mallet-Guy fut récupérée par les ayant-droits de la famille, en vertu de la décision du tribunal civil de la Seine en 1914.

IV. Des bienfaiteurs et affiliés particulièrement soucieux des écoles tenues par les Frères

Des dynasties familiales favorisent l'enseignement technique et professionnel dans les établissements des Frères (de l'Est, surtout) qui ont des classes d'honneur préparant aux concours des métiers de l'industrie. Cela met en évidence nos écoles de la Loire : Rive-de-Gier, Bourg-Argental, Saint-Chamond, et dans le Rhône, Lyon et Caluire.

1862 : Adolphe Breuil, maître de forges, Joinville (Haute-Marne).

1882 : Gabriel de Breuil, ingénieur des mines, ancien maire de Mauriac (Cantal).

1890 : Louis-Barthélemy-Claude Dériard, maître de verrerie, Bourg-lès-Valence (Drôme).

1891 : M^{gr} [M.] Hippolyte Petit, ancien maître de forges, de Rive-de-Gier.

1893 : Joseph Boichot, maître de verrerie, de Rive-de-Gier.

1905 : Antoine Lacombe, maître de forges, de Rive-de-Gier, et Charles Neyrand, maître de forges, de Saint-Chamond.

1906 : Clément de Curières de Castelnaud, ingénieur en chef des Mines de la Grand'Combe (Gard).

1911 : Charles Marcel, maître de forges, de Rive-de-Gier.

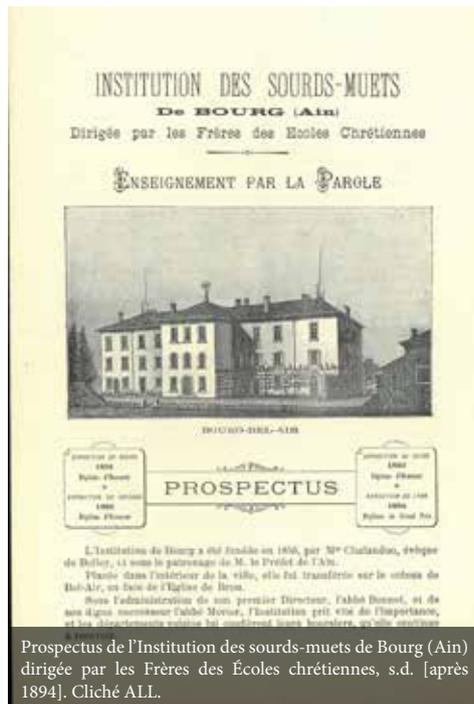
1913 : Jean-Marie Marrel, ancien maître de forges, de Rive-de-Gier, ainsi que son épouse.

Des dynasties familiales favorisent l'enseignement technique et professionnel dans les établissements des Frères (de l'Est, surtout) qui ont des classes d'honneur préparant aux concours des métiers de l'industrie

1919 : Étienne Marrel, maître de forges, de Rive-de-Gier.

Tout un travail est fait, en particulier, pour soutenir l'Institution des sourds-muets :

1867 : le docteur Alexandre-Louis-Paul Blanchet, médecin et chirurgien en chef de l'Institution impériale des sourds-muets, et Jules Amilhau, notaire, membre de la commission des Sourds-Muets, ancien membre de la commission administrative des Aliénés.



Prospectus de l'Institution des sourds-muets de Bourg (Ain) dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes, s.d. [après 1894]. Cliché ALL.

1878 : bienfaiteurs de l'école des sourds-muets de Saint-Étienne : Alcime Merle, Épitalon-Barlet (1878), Antoine Dubost (1884), Jean-Baptiste Mérieux (1884), et Jean-Baptiste Odouard.

1895 : Jean Legras, bienfaiteur de nos Frères de Lyon, de Bourg-Argental et de nos écoles de sourds-muets de Saint-Étienne et de Bourg-en-Bresse.

1899 : Charles Tardy, bienfaiteur de l'école des sourds-muets de Bourg-en-Bresse.

1912 : M^{me} Béthenon, insigne bienfaitrice de notre institution de sourds-muets de Lyon.

Pour Lyon, on peut également relever les bienfaiteurs de l'école La Salle :

1892 : N^{***} Olphe-Gaillard, administrateur.

1895 : Henri Satre, fondateur et insigne bienfaiteur, avec François Gillet, et Gabriel Permezol, administrateur-trésorier.

1896 : Jean-Joseph-Albert Giraud, président

du conseil d'administration, Louis Jarrosson, bienfaiteur de nos Frères de Bourg-Argental, de l'école La Salle, à Lyon, et de Sainte-Foy-lès-Lyon.

1898 : Fleuri-Paul Giraud, industriel ; Louis-Aimé-Léopold Isaac, ancien président de l'École de Commerce ; l'abbé Jean-Marie Pain, de la Société des prêtres de Saint-Irénée ; Camille Giraud, en religion Fr. Marie-Gabriel, religieux oblat de la Trappe de Reichenburg (Styrie) en Autriche ; Joannès Gindre, membre du conseil supérieur des Facultés catholiques ; et M. Paul Gindre, négociant – tous bienfaiteurs de l'école de La Salle.

1899 : Claude-Félix Serre ; François-Marie-Vincent Le Viste, comte de Montbrian ; et Emmanuel Brosset-Heckel.

1901 : Alphonse Valson, doyen de la Faculté des sciences de l'Institut catholique de Lyon.

1910 : l'abbé Pierre Sifflet, aumônier.

1925 : Édouard Payen, président du conseil d'administration.

1936 : Léon Servièrè.

Trois écoles ont des cours professionnels : Annonay (Ardèche), école d'apprentissage Saint-Joseph de Troyes, cours de zootechnie du Centre d'Apprentissage agricole de Levier (Doubs).

V. Congrégations religieuses et associations de fidèles citées parmi les affiliés et bienfaiteurs

Il s'agit de soixante hommes et cinquante-six femmes.

Le P. d'Alzon, fondateur des Assomptionnistes. Trois Bénédictins, dont un ancien capitaine de frégate, de l'abbaye de Solesmes ; M^{sr} Anselme Nouvel de la Flèche, évêque de Quimper ; Dom O'Neil, à Curepipe (Île Maurice).

Un Capucin, Patriarche latin d'Alexandrie (1954). Un Carme déchaussé, de Belgique. Deux Chartreux : Dom Charles Soisson, supérieur général (1877) ; Dom Gilles Biau, prieur de la Chartreuse de la Bâtie-Saint-Pierre. Deux Dominicains : Lacordaire à Sorèze et Philippe à Lyon.

Quatre Franciscains : un à Tunis ; un Franciscain de l'Observance ou Père de Terre-Sainte ; un mineur conventuel dans les États Pontificaux ; et le supérieur des Franciscains de Las Palmas (Baléares), bienfaiteur des Frères de l'Équateur.

Quatre Jésuites : un aumônier des Frères à La Réunion ; un autre qui a donné les grands exercices aux jeunes Frères ; un autre, ami de nos Œuvres de Paris ; le confesseur et bienfaiteur de nos Frères de Rochepaule (Ardèche). Un Mariste : Grand, à Moulins.

Parmi les missionnaires religieux, cinq sont membres de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie : deux Supérieurs généraux, Schwindenhammer et Le Vavas seur (1881), deux aumôniers du pensionnat de Beauvais dont l'un missionnaire à Tounoungou, et le Procureur du Séminaire français à Rome. Quatre Pères des Missions Étrangères de Paris (MEP), au XX^e s. : Vulliez en Birmanie, Lecornu à Hanoï, Denarie à Penang, et M^{gr} Bouchut au Cambodge, qui a donné gracieusement aux Frères l'école Miche à Pnom-Penh.

Deux Passionistes : l'un, confesseur des Frères de Rome ; l'autre, provincial en Terre Sainte, bienfaiteur des Frères à Bordeaux. Un Rédemptoriste, en Belgique. Un Salésien, fondateur de l'orphelinat de Jésus-Adolescent, à Nazareth. Trois Trappistes, dont un oblat de la Trappe de Reichenburg (Styrie) en Autriche, bienfaiteur de l'école La Salle, à Lyon ; et un abbé de Notre-Dame-des-Neiges.

Parmi les Sociétés de prêtres, cinq Sulpiciens : quatre au Canada et un, supérieur du séminaire de Limoges. Deux de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, en Italie. Et encore : le fondateur et supérieur général des Prêtres de la Miséricorde ; l'aumônier de l'école La Salle à Lyon (prêtre de Saint-Irénée) ;

un missionnaire de la congrégation du Précieux Sang ; le fondateur de la congrégation sacerdotale de Saint-François-de-Sales ; un prêtre du Sacré-Cœur en Belgique ; et le P. Tchamanian, des Mékhitaristes de Vienne, aumônier de notre collège de Trébizonde (Turquie).

Trois Frères : le fondateur et premier supérieur des Frères de Notre-Dame-de-Pitié ; deux Néerlandais, membres, l'un, de la Congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde, l'autre, des Frères de l'Immaculée Conception.

La pieuse Union des Catéchistes de Jésus Crucifié et de Marie Immaculée, fondée par le Frère italien Teodoro, dont le premier président est mort en 1964.

Trois Tertiaires franciscains : l'un a lié son sort avec celui du pensionnat de Béziers, l'autre, ancien directeur d'école en Belgique ; et un avocat, ancien élève des Frères du Canada.

Enfin, les congrégations féminines et associations de femmes sont également représentées.

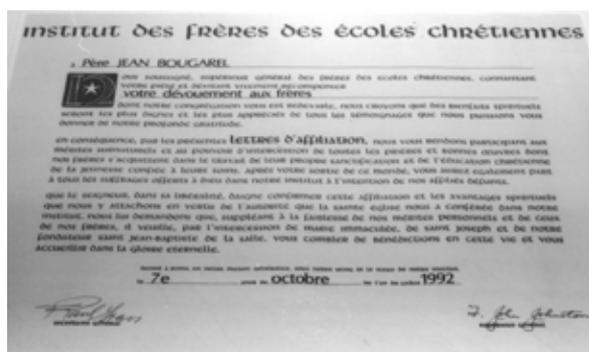
Hospitalières : onze en France, et une seule au Chili, Fille de la Charité à Valparaiso. Je signale M. l'abbé Suiroles, assassiné en 1886 à Perpignan avec son neveu, aumônier des Petites sœurs des pauvres. Ajoutons les sœurs du Bon Pasteur ou de Saint-Vincent-de-Paul.

Cinq Sœurs de la Visitation : à Brioude, Dreux, Haute-Loire et Neuchâtel (Suisse). Trois Sœurs de la Présentation à Manosque, dont la supérieure générale Saint-Paul, décédée en 1859.

Enseignantes : Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers, Dames de l'Instruction chrétienne, Chanoinesses de Saint-Augustin, et Sœurs de la Sagesse à travers leur fondateur, M. Deshayes. Quatre religieuses de Saint-Joseph, en Haute-Loire. Deux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, une de Saint-Charles.

Sœurs de l'Immaculée-Conception, Sœurs de la Providence, Dames de la Croix, du Calvaire, ou de Sauve, Sœurs de Saint-Louis, Congrégation des SS. Noms de Jésus-Marie, Sœurs de Marie conçue sans péché, religieuses de la Charité d'Évron. En Amérique latine : la fondatrice des Sœurs Franciscaines du Sacré-Cœur de Caracas, au Venezuela, et Sœur Claudina de San Francisco à Cochabamba (Bolivie).

Tertiaires : une comtesse de Robiano, tertiaire du Carmel, à Tournai (Belgique) ; et deux membres du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise à Briançon et à Lille.



Remise de la lettre d'affiliation de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes au père Jean Bougarel par le frère Pierre Josse, Conseiller général auprès du Supérieur général de 1987 à 2000, le 7 octobre 1992. Cliché ALL.

Les Petites Sœurs de l'Assomption dans la Première Guerre mondiale.

Pages d'archives des 29 hôpitaux auxiliaires assurés du 18 août 1914 au 31 décembre 1918



Sr Madeleine Rémond, intervention du 12 mars 2019, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché M. Devif.

I. Contexte de la déclaration de guerre

Après quatorze années (1901-1914) de procès, perquisitions, expulsions, mises sous séquestre de leurs maisons, et les tracasseries de toutes sortes pour les contraindre à l'exil, les Petites Sœurs inspirées par la Vierge Marie à Lourdes, avaient refusé d'abandonner les pauvres. Les sœurs ont maintenu leur activité, y compris celles qui ont été expulsées de trois maisons, et seront hébergées par des familles amies.

C'est pendant un séjour en Belgique que la supérieure générale, Mère Marie du Saint-Sacrement, apprend le déclenchement des hostilités avec l'Allemagne. De retour à Paris, elle réunit son conseil pour prendre les décisions d'éloigner les postulantes et les novices par crainte d'un siège de Paris et des sévices infligés aux femmes, disait-on, et de mettre les maisons au service de la France comme cela s'était fait en 1870.

II. Exode des postulantes et novices

Les 1^{er} et 2 août 1914, 53 postulantes sont dirigées vers les communautés d'Angleterre.

Du 10 au 12 août, les novices de première année rejoindront Toulouse après 35 heures de voyage.

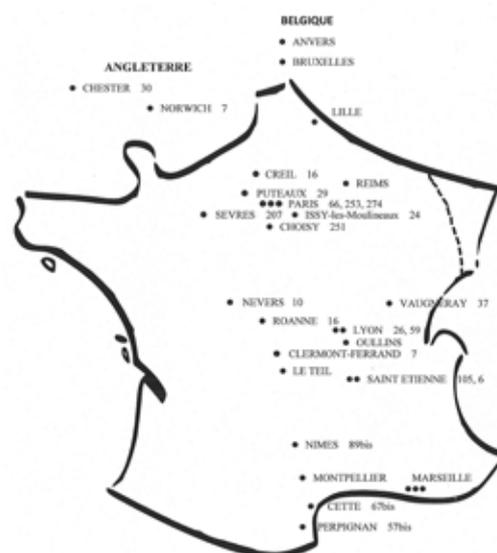
Sr Madeleine Rémond
Archiviste des Petites Sœurs de l'Assomption

Le 2 septembre, les novices de deuxième année qui espéraient rester au « poste de dévouement » sont contraintes de rejoindre Le Havre pour embarquer pour l'Angleterre, d'autres sont dirigées vers Lyon, Clermont-Ferrand et Marseille. En tout, c'est une centaine de novices qui s'éloignent de la capitale dans une première vague.

III. Organisation des 29 ambulances mises en place avec la Société de Secours aux blessés de la Croix Rouge

Tout en maintenant la présence et les soins dans les familles ainsi que la vie spirituelle et communautaire, le premier « hôpital auxiliaire » entre en fonction dès le mois d'août à Perpignan (n° 57 bis).

Tout en maintenant la présence et les soins dans les familles ainsi que la vie spirituelle et communautaire, le premier « hôpital auxiliaire » entre en fonction dès le mois d'août à Perpignan



Carte de France des hôpitaux auxiliaires des Petites Sœurs de l'Assomption en 1914-1918. Archives Petites Sœurs de l'Assomption (PSA).

S'ensuit, à partir du 6 septembre 1914, la mise en place d'ambulances, à Paris – 57 rue Violet, 15^e (n° 66), Batignolles, 17^e (n° 253), rue Saint Maur, 11^e (n° 274) –, Puteaux (n° 29), Sèvres (n° 207), Issy-les-Moulineaux (n° 24), Lyon (n° 26 et 59, puis deux autres), Saint-Étienne (n° 125), Roanne (n° 76), Le Teil, Oullins, Nevers (n° 10), Marseille (trois ambulances plus une sur un paquebot), Creil (n° 16), Lille, Reims, Vaugneray, Choisy-le-Roi (n° 251) ; en Angleterre, à Chester (n° 30), Norwich (n° 7) ; en Belgique, à Anvers et Bruxelles.

IV. Formation spécifique pour les soins aux blessés de guerre

Les sœurs infirmières, en plus de leurs compétences acquises par la pratique des soins aux malades, ont passé le diplôme d'infirmière pour devenir des collaboratrices indispensables et accomplies des médecins et chirurgiens

Le docteur Madeleine, directeur médical de l'ambulance 66 atteste en janvier 1916 que les sœurs infirmières, en plus de leurs compétences acquises par la pratique des soins aux malades, ont passé le diplôme d'infirmière pour devenir des collaboratrices indispensables et accomplies des médecins et chirurgiens. Elles sont aidées dans ces tâches par les « Dames Infirmières » comme on les appelait alors, la plupart étant des laïques affiliées à la spiritualité de la congréga-

tion qui apportaient leur aide aux Petites Sœurs dans les familles ouvrières.

Malgré l'état très grave des blessés qui avaient séjourné longtemps dans les tranchées avant d'être rapatriés, les soins prodigués et l'ambiance

entretenu, ont permis que l'on ne déplore qu'un petit pourcentage de décès (3 % sur 10 800 blessés).

V. Collaboration avec les aumôniers pour la catéchèse et les sacrements



Ambulance n° 57 bis (Perpignan), avec M^{gr} de Llobet, évêque de Gap, aumônier militaire, 1915. Cliché Archives PSA.

Parmi les aumôniers, on peut citer des évêques, tel M^{gr} Gabriel de Llobet (évêque de Gap depuis un an lorsqu'il fut mobilisé comme aumônier militaire), qui ne manquaient pas de s'inviter à l'ambulance 66 à chaque permission. Le 18 novembre 1917, ayant lui-même reçu la croix de guerre, il décora un blessé immobilisé dans son lit de l'ambulance 66.

Il faut dire aussi que dès la déclaration de guerre, renouant avec leurs racines chrétiennes, les soldats affluent dans les chapelles et églises à la recherche d'un prêtre pour « mettre de l'ordre dans leurs affaires », se faire donner des médailles et des chapelets.

Les membres de la Fraternité (mouvement fondé par le père Pernet regroupant les pères des familles aidées par les Petites Sœurs) confient leur famille aux sœurs. Celles-ci leur viendront en aide lorsque l'argent manquera, et ranimeront leur courage quand la guerre s'éternisera, en envoyant des colis pour les « mobilisés » et parfois les prisonniers.

L'abbé Jean-Baptiste Ériau, ancien aumônier de la communauté devenu aumônier de l'ambulance 66, à l'occasion de la fête du Saint-Sacrement le 21 juin 1916, exprimait ainsi son témoignage à la supérieure générale :

« Vous donnez chaque jour à nos soldats le pain du corps.

Vous leur donnez sans compter le pain de la consolation toutes les fois que vous parcourez leurs salles, vous vous penchez sur leur lit où les retient la souffrance... Vous leur faites distribuer par les mains



Ambulance n° 253 (Paris, Batignolles), s.d. [1914-1918], Cliché Archives PSA.

de vos « filles » le pain de la charité grâce auquel leurs plaies se cicatrisent, leurs membres brisés se raccommoient, leur sang se renouvelle.

Vous leurs faites distribuer le pain de la vérité religieuse, combien ont trouvé ou retrouvé la foi chrétienne, ont senti leur âme illuminée des clartés divines qu'ils ne soupçonnaient pas. C'est le secret de Dieu mais ce que je puis affirmer c'est qu'ils sont nombreux et qu'ils contribueront à augmenter l'éclat de la couronne que Notre Seigneur réserve dans le Ciel à celles qui l'ont fait connaître et aimer sur la terre.

Vous faites distribuer à ceux qui le désirent le pain divin par les mains des prêtres dont vous avez voulu dès la première heure leur assurer le ministère. Que de communions ferventes ont été faites dans vos chapelles. Que de fois le pain de l'Eucharistie a relevé le courage de nos soldats, réchauffé leur patriotisme et déposé dans leur âme les germes de vie éternelle. »

VI. La vie et la mort, les célébrations et les épreuves

Le passage dans les ambulances a favorisé beaucoup de retours à la vie chrétienne tellement combattue depuis les années 1880, entraînant des demandes de baptêmes, confirmations, communions

Le passage dans les ambulances a favorisé beaucoup de retours à la vie chrétienne tellement combattue depuis les années 1880, entraînant des demandes de baptêmes, confirmations, communions. Les plus valides assistent à la messe, passent du temps dans les chapelles. Ils se stimulent les uns les autres.

Les sœurs facilitent les liens avec les familles par la correspondance car beaucoup sont analphabètes ou amputés.



Ambulance n° 66 (Paris, Grenelle, 57 rue Violet), groupe de chanteurs, s.d. [1914-1918]. Cliché Archives PSA.

Pour distraire et échapper au mal, toute fête est prétexte à faire du théâtre, de la musique, confectonner des objets qui deviendront des cadeaux, monter une chorale pour accompagner les cérémonies religieuses. Chacun mettant ses compétences ou ses talents au service de l'ensemble.

Pendant ce temps-là, les maisons d'Anvers, Bruxelles, Lille, Marchiennes et Reims, sont en zone occupée, les rares nouvelles ne passent que par le truchement d'amis blessés ou évacués, dirigés vers Paris et qui transmettent les messages au péril de leur vie. Les archives conservent ainsi un certain nombre de lettres ayant transitées par la Hollande, la Suisse, etc.

Le ravitaillement rationné, le couvre-feu, le froid intense, rendent la vie de plus en plus difficile pendant les hivers 1917 et 1918. Le bois et le charbon manquent. À cela s'ajoute l'offensive des bombardements allemands : les « gothas » qui arrosent les populations, sans compter la « grosse Bertha » d'une portée de 120 km qui lance des obus jusqu'à Paris. Les gaz asphyxiants font des ravages dans les tranchées dont les rescapés arrivent en nombre dans les ambulances, et la situation se complique encore par l'épidémie de grippe espagnole qui décime la population.

VII. Pleins feux sur trois ambulances



Lille, affiche, 15 novembre 1914. Cliché Archives PSA.

À Lille, l'ambulance cesse assez vite son activité en faveur des Français ; en effet, par crainte d'être faits prisonniers, ils sont évacués vers l'intérieur. Les « occupants » viennent souvent demander des soins et repartent, jusqu'au jour où deux majors allemands annoncent qu'ils vont envoyer leurs blessés, qu'un major habitera sur place et qu'une diaconesse viendra tous les matins surveiller les soins. Ne pouvant communiquer avec la supé-

rieure générale, la supérieure se rendit à l'Évêché espérant convaincre le conseil de refuser... Mais l'évêque lui répondit : « Ma fille, vous avez une ambulance, il vous est impossible de refuser, Dieu vous aidera. » Mère Thérèse rapporte la réponse et le récit se poursuit ainsi :

« Il semble qu'à ce moment, le St Esprit nous transforma comme il fit pour les Apôtres, car de craintives que nous étions, nous nous sentîmes devenues braves, prêtes à affronter tous les dangers. Les blessés remplirent rapidement toute l'ambulance. Au bout de deux jours la diaconesse dit : « Je vois que je n'ai pas besoin de revenir ici, vous les soignez aussi bien que moi, je serai plus utile ailleurs ». Ce compliment nous faisait entrevoir notre liberté reconquise. Enfin un major très galonné estima que l'ambulance n'était pas confortable pour l'hiver et que les blessés allaient quitter la ville. Le major redouté au début nous remercia en disant « Qu'est-ce qui vous a appris à soigner, je n'ai jamais vu faire aussi bien, c'est parfait ». Nous n'avions pas cherché les compliments mais Dieu a voulu récompenser ses petites servantes qui n'avaient désiré qu'une chose : Lui prouver leur amour. »

À Creil, on évacue les anciens blessés pour faire place aux nouveaux car l'ambulance est devenue la première du front. Le « couvent » se transforme en forteresse avec l'aide des soldats plus valides tandis que les alertes se succèdent, la gare étant toute proche.

À Reims, soumise à une pluie d'obus pendant quatre ans, la maison des Petites Sœurs a résisté avant d'être détruite en mars 1918. Encouragées par M^{sr} Landrieux et le cardinal Luçon, elles répondent à l'ordre d'évacuation en quittant la ville désertée en camion militaire jusqu'à Épernay, puis en train vers Paris où elles passeront la nuit à la gare de l'Est avant de rejoindre la maison mère par le premier métro, sans être annoncées...

Le 15 octobre 1918, à l'ambulance 66, on fête une nouvelle fois sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, protectrice de tous ceux qui furent impliqués dans cette guerre.

À la Toussaint, la visite des familles fait découvrir aux blessés des absents emportés par la grippe espagnole et transforme des jeunes hommes en chef de famille...

Enfin, le 11 novembre à 11 heures, le canon et les cloches annoncent que l'armistice est signé. L'allégresse éclate, on pavoise mais aussi on pleure ceux qui sont tombés. Le 12, une messe d'action de grâce et un *Te Deum*, après tant de messes pour implorer, celle-ci est pour remercier Dieu de la fin des hostilités. Cependant, la tâche des soignants

n'est pas achevée car il reste des blessés intransportables auxquels s'ajoutent des prisonniers.

Le 25 décembre, on fête encore Noël et le 5^e arbre de Noël depuis la déclaration de la guerre. Le 27, c'est l'annonce de la fermeture pour le 31 décembre.

Le 13 janvier 1919, un rassemblement est organisé pour remercier le personnel pour les soins dispensés mais aussi pour tout ce qui échappe à l'analyse des grâces qui se répandent à flots dans la tourmente par le canal de la congrégation dans les 29 ambulances : baptêmes, premières communions, confirmations, mariages préparés par les sœurs dont deux sont mortes à la tâche. Cinquante-neuf d'entre elles furent décorées pour leurs états de service.



Ambulance n° 66 (Paris, Grenelle, 57 rue Violette), remise de décorations à des Petites Sœurs de l'Assomption, 1919. Cliché Archives PSA.

De nombreuses visites et lettres de reconnaissance parvinrent dans les différentes ambulances, non seulement pour les soins mais aussi pour l'ambiance créée sur le plan humain et spirituel.

Mère Marie du Saint-Sacrement qui avait confié la congrégation au Sacré Cœur dès 1914 eut le souci de faire ériger une statue du Sacré Cœur dans le jardin du noviciat, en gage de gratitude pour la préservation des personnes et des biens (seule la maison de Reims fut totalement détruite). La bénédiction eut lieu le 11 juin 1920, avec cette inscription :

« Louange, amour, reconnaissance
Au Cœur adorable de Jésus
Pour les grâces de protection accordées
A la Congrégation pendant les années
de guerre de 1914 à 1918
Cor Jesu sacratissimum
Adveniat regnum tuum. »

De nombreuses visites et lettres de reconnaissance parvinrent dans les différentes ambulances, non seulement pour les soins mais aussi pour l'ambiance créée sur le plan humain et spirituel

La congrégation de l'Adoration du Sacré-Cœur fondée à Lyon en 1820

M^{mes} Arlette Bonnet, Christiane Jourdy et Bernadette Lebeau
Association Mémoire et Patrimoine du Sacré-Cœur des Chartreux Lyon

I. Présentation de la congrégation

A. Fiche d'identité

Cette congrégation est l'une des nombreuses congrégations vouées au culte du Sacré-Cœur, trouvant leur fondement dans les apparitions de Marguerite Marie, visitandine à Paray-le-Monial, au XVII^e siècle

Son nom. À l'origine, Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur. Cette congrégation est l'une des nombreuses congrégations vouées au culte du Sacré-Cœur, trouvant leur fondement dans les apparitions de Marguerite Marie, visitandine à Paray-le-Monial, au XVII^e siècle. À Lyon, trois congrégations différentes portent l'appellation de Sacré-Cœur. L'adjectif

perpétuel a été supprimé quand les religieuses, en nombre insuffisant, ne purent plus pratiquer l'adoration de jour et de nuit.

Sa date de naissance, 1820. Elle se situe après la Révolution française, époque qui connut une floraison spirituelle, dont le but était de « réparer

les outrages subis par la foi », et de répondre à de grands besoins, notamment en matière d'éducation.

Ses deux fondateurs. Une jeune veuve de Lagnieu, dans l'Ain, M^{me} Choussy de Grandpré née Caroline Boudet (1783-1827) et le père Léonard Furnion, (1781-1846), prêtre de Saint-Irénée, mort à 65 ans. M^{me} Choussy qui avait été pensionnaire chez les visitandines de Crémieu (Ain), prendra le nom de Mère Jeanne Françoise en souvenir de leurs fondateurs, Jeanne de Chantal et François de Sales, également une veuve et un prêtre.

Circonstances de la fondation. M^{me} Choussy, fervente et charitable paroissienne de Lagnieu, décide après la mort brutale de son mari, et demeurée sans enfant, de se consacrer à Dieu. Elle réunit autour d'elle quelques jeunes filles animées par le même esprit. Léonard Furnion, jeune prêtre lyonnais, est nommé vicaire à Lagnieu. Malgré une différence d'origine sociale, une même ferveur pour le Sacré-Cœur ainsi que le désir de « faire quelque chose pour Lui » les rapprochent.

Le lieu de fondation. À Lyon, sur la colline de la Croix-Rousse. Si la Providence a veillé à la rencontre des deux fondateurs, les difficultés, comme bien souvent, n'ont pas manqué, venant même de

l'Église. Le curé de Lagnieu voit d'un mauvais œil la perte d'une paroissienne fidèle et dévouée. Le P. Furnion, une fois rentré à Lyon, est appelé à faire partie de la jeune société des prêtres de Saint-Irénée, fondée par le cardinal Fesch et installée à la Croix-Rousse dans des bâtiments de l'ancienne Chartreuse du Lys Saint-Esprit. Cette Chartreuse, fondée à la fin du XVI^e siècle, verra ses moines chassés par la Révolution. Mais restent sur 24 hectares tous leurs bâtiments, vendus en biens publics, dont les ermitages. Le P. Furnion propose donc à M^{me} Choussy d'acheter une



Les deux fondateurs de l'Adoration du Sacré-Cœur : le P. Furnion et Mère Jeanne Françoise, tableaux de Tony Tollet, peintre lyonnais, date inconnue. Cliché Association Mémoire et Patrimoine du Sacré-Cœur des Chartreux Lyon (Sacré-Cœur des Chartreux Lyon).

cellule et de venir s'installer à Lyon avec son petit groupe de jeunes filles. Le lieu, la cellule H, n'est pas grand, leur installation très sommaire, mais leur enthousiasme y supplée. D'autres congrégations vont naître, à cette époque, sur cet ancien domaine de la Chartreuse, dont les sœurs de Jésus Marie. Le nom de leur premier établissement sera Sacré-Cœur des Chartreux. Si ne demeure de la Chartreuse que l'église Saint-Bruno, tout le quartier garde dans ses appellations le nom des Chartreux. Un texte ancien retrouvé à la grande Chartreuse (près de Grenoble), « La vision du Chartreux » attribué à l'un des premiers prieurs de Lyon, évoque, en un songe, la disparition des moines de la Chartreuse du Lys Saint-Esprit et des vierges en blanc, prenant la suite de leur dévotion. Rappelons que, à quelques pas de là, s'élève l'amphithéâtre des Trois Gaules, lieu du martyr des premiers chrétiens de Gaule.



Adoratrices devant l'autel de la chapelle, Blanc et Denilly, Sacré-Cœur des Chartreux. Cliché Sacré-Cœur des Chartreux Lyon.

Spécificité de l'Institut. Comme le nom choisi – Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur – l'indique, il s'agit d'assurer nuit et jour une présence devant le Saint Sacrement. Notons que cette forme de piété qui semblera désuète plus tard, connaît un regain depuis quelques années, étant pratiquée dans de nombreux lieux et assurée par des laïcs comme des religieux. On peut penser, par exemple, au sanctuaire d'Ars, près de Lyon, autour de la figure de Jean-Marie Vianney. L'adoration était le souhait ardent de M^{me} Choussy. Le P. Furnion, homme d'action, lui demanda d'y ajouter l'éducation qui connaissait de grands besoins. M^{me} Choussy y consentit avec modération. La constitution est

approuvée par Rome en 1827. C'est cette complémentarité, entre adoration et éducation, prière et action, qui fait véritablement l'originalité de cet institut. Voici ce que Mère Maria Chiara, actuelle supérieure, nous a confié au sujet de la spiritualité de l'institut :

« Notre spiritualité est centrée sur l'adoration, qui d'abord se réalise comme une présence devant le St Sacrement, expression de louange, de remerciement et aussi demande de lumière pour connaître sa volonté et la force de la vivre dans nos engagements de la journée, notre travail et dans nos rapports avec les autres.

Au commencement, l'adoration exprimait la réparation qui a eu la première place, vu la situation de refus de la religiosité qui était typique pour la période où est née la congrégation, mais elle devient très tôt aussi offrande, louange et remerciement. L'œuvre de l'éducation n'est pas une dimension détachée, mais est imprégnée de la lumière de la foi. »

B. La congrégation hier, aujourd'hui et demain

Hier. À partir de la petite cellule monastique, la communauté peu à peu connaît un accroissement qui nécessite l'achat d'autres cellules et de terrains. Les sœurs construisent une, deux puis trois chapelles. Le noviciat de Lyon accueillera jusqu'à 60 novices. Des bâtiments sont construits, et pour leur communauté et pour recevoir des élèves. Il s'agit

Les sœurs enseignantes ont peu à peu été remplacées par des laïcs, tout en gardant des responsabilités dans les établissements

à l'origine de jeunes filles de bonnes familles lyonnaises : jeunes filles en uniformes, recevant une solide éducation et pratique religieuse. L'enseignement est surtout littéraire avec un fort accent mis sur les arts plastiques et la musique. Aussi les sœurs vont-elles rapidement fonder d'autres établissements, en France (Montpellier, Alès), puis à l'étranger (Turin, Genève, Barcelone). Mais ce bel essor va se voir stoppé par la dégradation des liens entre l'Église et l'État. Depuis, les sœurs enseignantes ont peu à peu été remplacées par des laïcs, tout en gardant des responsabilités dans les établissements. Leur habit s'est simplifié aussi, comme l'uniforme des élèves qui finit par disparaître. Peu à peu, la mixité s'est installée, l'internat a disparu. Un contrat a été signé avec l'État, mais les spécificités artistiques se sont maintenues, voire affirmées : option arts plastiques, musique, théâtre. L'établissement est resté à taille humaine,

familial, ce qui a fait sa force et sa faiblesse, d'où l'association avec d'autres.

Aujourd'hui. La congrégation comporte environ 25 religieuses. Il n'y a plus de religieuses françaises et, comme partout, des vocations qui viennent d'Afrique et du Mexique. Seulement quatre maisons existent encore aujourd'hui. La maison générale se trouve à Rome à la demande de l'Église, ce qui est le cas pour de nombreuses congrégations. Elle accueille aussi le noviciat. De plus, elle comprend une hôtellerie pour les familles de malades hospitalisés à l'hôpital Gemelli tout proche. La maison mère de Lyon, où il n'y a plus de religieuses (comme de nombreux établissements scolaires catholiques), s'est associée au cours du temps avec d'autres congrégations, tels que les Frères des Écoles chrétiennes. Actuellement la maison de Lyon est en cours de réaménagement pour devenir le campus de plusieurs écoles de Lyon. À Turin, les sœurs continuent à tenir une école. Une école a été créée au Mexique et elle vient de fêter ses 25 ans d'existence.

Demain. En 2020, la congrégation fêtera ses 200 ans. Il est question d'une fondation en Afrique, au Congo. En outre, une demande de béatification de la fondatrice a été introduite et un postulateur nommé. Cette demande, déjà faite il y a plusieurs

années, était tombée dans l'oubli. En conclusion, une petite congrégation mais qui résiste au temps. Une congrégation qui reste fidèle aux vœux de ses fondateurs : l'éducation des jeunes et l'adoration. Aujourd'hui, chaque religieuse consacre une heure de sa journée à la prière devant le Saint Sacrement à la chapelle, selon ses disponibilités.

*La congrégation,
qui fêtera ses
200 ans en 2020,
reste fidèle aux
vœux de ses
fondateurs :
l'éducation des
jeunes et l'adoration*

II. Les sœurs de l'Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur dans la tourmente des années 1900-1926¹

Pendant cette période où les relations entre l'Église de France et l'État se dégradent, spécialement à Lyon², la congrégation des sœurs, à la fois adoratrices et enseignantes, pense au départ être

¹ Sources : annales manuscrites de la congrégation de 1904 à 1927 ainsi que les annales judiciaires, les procès-verbaux des conseils d'administration de l'association familiale des Chartreux, et les annales de la Divine Providence.

² Sous les municipalités de Victor Augagneur, puis d'Édouard Herriot.

protégée par son autorisation datant de 1856. Les fermetures des maisons de Grandris et d'Alais entraînent le repli des religieuses sur Lyon, ce qui nécessite de chercher en urgence l'ouverture de maisons hors de France : Fribourg (Allemagne) et Brescia (Italie).

Le pape souhaitant qu'un enseignement de tradition religieuse persiste en France, les jeunes sœurs enseignantes sont réduites à l'état laïc et les parents d'élèves créent par précaution une association familiale des Chartreux chargée de gérer le pensionnat ; les locaux sont partagés et séparés par un haut mur entre la communauté et l'école. Cependant, la congrégation des sœurs adoratrices se voit accusée de constitution d'association non autorisée, d'où la comparution de la supérieure au tribunal correctionnel, puis en appel et en cassation, jusqu'au Conseil d'État malgré la défense de brillants avocats. Des négociations discrètes entre le ministre des Cultes, le cardinal de Lyon et ses avocats permettent de trouver un compromis : 76 sœurs âgées resteront dans les locaux à charge de l'administration des Domaines.



Dans l'allée du Sacré-Cœur, mur séparant la congrégation, à gauche, de l'école, à droite, photographie, après 1904. Cliché Sacré-Cœur des Chartreux Lyon.

En 1913, les propriétés sont vendues aux enchères : une société immobilière se forme et constitue un capital pour racheter le pensionnat ; son activité est suspendue pendant la guerre. La communauté vit cette période dans un total dénuement et survit grâce à des dons et de petits travaux. En février 1918, Édouard Herriot, maire de Lyon, décide d'ouvrir un lycée technique municipal dans les locaux du pensionnat, puis les autorités américaines les réquisitionnent comme hôpital, rendant la rentrée impossible. L'armistice y met fin. Mais, en 1921, M. Herriot revenant à la charge, la société immobilière réussit de haute lutte, grâce à des pressions, à racheter l'école ; la municipalité récupère les lieux abritant les sœurs âgées. À partir de 1923, le pensionnat retrouve une activité

normale ; en 1941, M. Herriot ayant d'autres soucis, la société immobilière rachète à la ville les locaux où résident les religieuses et la congrégation retrouve en partie les principaux locaux dont elle disposait avant 1900.

III. L'association « Mémoire et Patrimoine du Sacré-Cœur des Chartreux Lyon » et ses archives

L'extinction progressive de la communauté de Lyon, la fusion avec d'autres établissements scolaires, des travaux dans les bâtiments, tout cela a fait prendre conscience à un groupe d'anciennes élèves et/ou professeurs de l'urgence de sauvegarder les documents de la maison mère, laissés un peu à l'abandon

L'extinction progressive de la communauté de Lyon, la fusion avec d'autres établissements scolaires, des travaux dans les bâtiments, tout cela a fait prendre conscience à un groupe d'anciennes élèves et/ou professeurs de l'urgence de sauvegarder les documents de la maison mère, laissés un peu à l'abandon.

Il y a dix ans que l'association existe et nous sommes constitués en association loi 1901. Nous travaillons avec l'accord et les encouragements de la maison générale à Rome.

Un voyage en mai 2019 y est d'ailleurs prévu pour consulter les archives et maintenir les liens. Nous sommes environ 25 membres, nous nous réunissons une fois par mois et environ toutes les deux semaines pour travailler sur nos archives. Nous avons d'abord rassemblé et trié des manuscrits (annales), photos objets, et organisé de petites expositions intra-muros, distribué des notices, affiché des documents, fait des voyages et enquêté sur les lieux historiques, Lagnieu, sur les anciennes maisons, Grandris, Alès, Montpellier.

Un gros travail sur l'histoire de la congrégation a été réalisé à la demande de la supérieure. Nous maintenons, par ailleurs, de fréquents contacts avec les sœurs : voyage à Turin, ou visites des religieuses à la maison mère. Des comptes rendus de nos réunions sont régulièrement envoyés. Mais depuis trois ans, le lycée fermé



M^{mes} Arlette Bonnet et Bernadette Lebeau, intervention du 12 mars 2019, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché M. Devif.

pour reconversion puis travaux, nous ne pouvions plus continuer notre travail. Nous avons donc demandé à être hébergés aux Archives lassaliennes de Lyon. Nous pouvons y travailler dans de bonnes conditions et bénéficié des conseils de personnes compétentes. C'est la responsable, M^{me} Magali Devif, qui nous a parlé de l'AAEF. À travers ses formations, et après avoir visité les archives municipales, régionales et diocésaines de notre ville, peu à peu, nous apprenons quelques méthodes, car nous n'avons aucune formation particulière.

Afin de donner une certaine visibilité à nos recherches et maintenir la mémoire de la congrégation, depuis trois ans, nous pouvons participer aux journées européennes du patrimoine de l'église Saint-Bruno : nous exposons des panneaux dans une chapelle, rencontrons des visiteurs, et faisons ainsi connaître l'institut. Cependant, notre but à terme est de pouvoir regagner les bâtiments de la maison mère où nous avons demandé à disposer d'un local pour enfin ranger de manière méthodique nos documents et y présenter un lieu de mémoire accessible. Enfin, cette association est un lieu d'amitié, voire de soutien, qui perdure à travers notre appartenance à la famille du Sacré-Cœur.



Bâtiment du Sacré-Cœur des Chartreux, Joannès Pierre, février 2019. Cliché Sacré-Cœur des Chartreux Lyon.

Symposium international sur l'histoire de la Compagnie de Jésus au *Boston College*

M^{me} Barbara Baudry

Responsable des archives de la province EOF de la Compagnie de Jésus

Du 10 au 15 juin 2019, j'ai eu la chance d'assister et d'intervenir au Symposium international sur l'histoire des jésuites organisé par l'*Institute for advanced jesuit studies* (IAJS) qui s'est déroulé au *Boston College*. Cette année, le thème portait sur l'étude des sources historiques jésuites, leur contextualisation, mais aussi sur leur conservation future et leur dispersion. Près de soixante personnes ont proposé des exposés très variés sur le sujet. Pour la plupart, il s'agissait d'historiens, mais il y avait également une dizaine d'archivistes de la Compagnie.

Ce fut une expérience extrêmement enrichissante. Tout d'abord, cela m'a permis d'apprendre beaucoup de choses concernant l'histoire et l'historiographie de la Compagnie à travers le monde et les époques. En effet, il est rare dans nos métiers que nous ayons le temps et l'occasion d'assister aux conférences données par nos chercheurs, à leur soutenance, etc. (même si grâce à l'AAEF, nous avons la chance d'assister à des journées d'études annuelles !). Par ailleurs, il est encore plus rare que la parole soit donnée aux archivistes dans des conférences « d'historiens ». Ce genre d'occasion permet de promouvoir notre métier, de le valoriser et, bien entendu, de valoriser nos fonds et motiver de nouveaux chercheurs à venir consulter nos archives.

J'ai également pu faire la connaissance de collègues d'autres provinces et étoffer ainsi notre réseau. En outre, ma présentation portait sur la mise en place d'un projet de collaboration entre le centre

d'archives de la province d'Europe Occidentale Francophone (EOF) et le Centre historique de l'Afrique à Nairobi (le JHIA, *Jesuit historical institute in Africa*). Présentation, à quatre mains – avec le directeur du JHIA –, de l'historiographie des jésuites en Afrique francophone, puis du partage des sources et des compétences entre nos deux centres. Ce projet a beaucoup plu et le IAJS va même sûrement nous prêter main forte. En effet, la structure internationale de la Compagnie de Jésus rend possible et plus aisée l'organisation et la mise en place de collaborations et d'échanges internationaux. Nous espérons que notre projet saura faire des émules au sein de la Compagnie, mais aussi dans d'autres structures à travers le monde.



P. William P. Leahy, sj, P. Francisco Sasseti da Mota, sj, P. Jean-Luc Enyegue, sj, P. Casey Beaumier, sj, M^{me} Barbara Baudry, M. Seth Meehan, M^{me} Éliisa Frei, M. Emanuele Colombo [de g. à dr.], Symposium international de l'histoire des jésuites, *Boston College*, juin 2019. Cliché Archives Compagnie de Jésus.

Pour plus d'informations :

<https://www.bc.edu/centers/iajs/>

Dates à retenir

Journées d'études de l'AAEF

16 et 17 octobre 2019

Conférence des évêques de France – 58, avenue de Breteuil 75007 Paris

« La foi à la portée de tous, musique liturgique en France aux XIX^e et XX^e siècles »

L' Association

L' AAEF est une association loi 1901, fondée le 19 septembre 1973 qui a pour vocation de regrouper les archivistes des diocèses mais aussi des instituts religieux et autres organismes d'Église.

Son objectif est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents qui témoignent de la vitalité de l'Église catholique en France et constituent un élément spécifique du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays. L' Association veille à promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre les membres, leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds considérés.

Coordonnées de l'AAEF

Secrétariat général

M. Nicolas TAFOIRY
Archevêché - 7, rue Française - CS 287
89005 AUXERRE Cedex
secretariat-general@aaef-asso.fr
www.aaef-asso.fr

Cotisation-Abonnement 2019

Échéance-annuelle : 1^{er} trimestre

Pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

À partir de ce prix : soutien aux deux bulletins de l'année pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.

Tarif : 40 €

Règlement par chèque à l'ordre de :
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

à envoyer au Secrétariat général :
Association des Archivistes de l'Église de France
Archevêché - 7, rue Française - CS 287
89005 AUXERRE Cedex

Préciser au dos du chèque le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.

Une photocopie de cet avis permettra à votre organisme payeur de disposer des éléments nécessaires pour votre réabonnement.

Archives de l'Église de France

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF)

ISSN 1143-5445

N° de SIRET : 502 231 053 00013

N° 91 - 1^{er} et 2nd semestres 2019

Dépôt légal : juillet 2019

Numéro tiré à 550 exemplaires

Directeur de la publication :
Gilles BOUIS

Responsables de la rédaction :
Audrey CASSAN

Comité de lecture :
Sarah ELBISSER, Valentin FAVRIE,
Pascale LEROY-CASTILLO, Frédéric VIENNE

Graphisme, mise en page, impression :
Hurrah Luna !
467, Grande Rue - 01120 Montluel

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction des textes et des illustrations est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.

